



Institut suisse de droit comparé  
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung  
Istituto svizzero di diritto comparato  
Swiss Institute of Comparative Law

# RAPPORT ANNUEL 2008

## Sommaire

Le mot du Président du Conseil	2
Le mot de la Directrice	3
Les temps forts de l'ISDC en 2008	4
Rapport d'activités 2008	6
I. Les activités scientifiques de l'Institut	7
1. Expertises juridiques et études comparatives	7
2. Manifestations scientifiques	10
3. Recherche, publications, cours et conférences	12
II. Bibliothèque	26
1. Evolution des dépenses	26
2. Acquisitions	26
3. Ressources continues	27
4. Catalogage	27
5. Service de référence	28
6. Prêt entre bibliothèques	28
III. Réseaux scientifiques, boursiers et séjours de recherche	29
1. Réseaux scientifiques étrangers	29
2. Réseaux scientifiques suisses	29
3. Boursiers	31
4. Séjours de recherche	31
5. Nombre de visiteurs de la bibliothèque	32
IV. Visibilité	33
1. Présentation des activités de l'ISDC par la Directrice	33
2. Participation des collaborateurs scientifiques de l'ISDC à des conférences pluridisciplinaires	33
3. Collaboration de l'ISDC au JurisClasseur de droit comparé	34
4. Développement d'une nouvelle identité visuelle de l'ISDC	34
5. Présence de l'ISDC dans les médias	35
6. Citations de l'ISDC dans des publications scientifiques	36
V. Conseil et Comité de l'Institut	37
VI. Collaborateurs de l'Institut	38
1. Liste des collaborateurs de l'ISDC en 2008	38
2. Direction	39
3. Personnel	39
4. Commission du personnel (ComPers)	39
5. Stagiaires (rémunérés par l'ISDC)	40
6. Stagiaires (financés par des tiers)	40
VII. Finances et organisation	41
1. Finances	41
2. Perspectives	43
3. Exploitation	44
4. Informatique	44
VIII. Association des Alumni et Amis de l'Institut suisse de droit comparé (AiSDC)	46
1. Activités	46
2. Nouvelles des membres	46
3. Comptes de l'AiSDC	46

## Le mot du Président du Conseil

En 25 ans d'activités, l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) est devenu un partenaire incontournable pour le législateur, pour les autorités et pour les particuliers, en Suisse comme à l'étranger ; il jouit aujourd'hui d'une excellente réputation. Cet anniversaire ne doit toutefois pas être uniquement l'occasion de regarder le passé avec satisfaction. Il doit aussi servir à faire le point, avec un esprit critique, et à stimuler une réflexion ouverte sur les défis de demain.

Sommes-nous réellement aussi bons que nous le pensons et que le donne à penser notre réputation ? Poser cette question, ce n'est pas miner la perception positive que nous avons de nous-mêmes. L'interrogation vise bien davantage à nous garder de nous reposer sur nos lauriers sans plus évoluer. Car une chose est sûre, pour l'ISDC aussi : s'arrêter, c'est reculer.

L'Institut suisse de droit comparé doit notamment relever trois défis s'il veut répondre aux exigences et aux attentes de demain :

- Il doit encore améliorer la qualité de son travail, et notamment celle des avis de droit. L'attention ne doit pas se focaliser seulement sur les contenus, mais aussi sur la forme et la convivialité de ses produits qui peuvent encore être affinés et perfectionnés.
- Il doit examiner les processus de travail et la collaboration en son sein, afin de les optimiser. Cet aspect revêt une importance particulière dans un établissement où les qualifications et les activités scientifiques sont la première, et principale, condition du succès. Car l'optimisation des processus et la fixation de compétences claires permettent d'améliorer l'efficacité, d'éviter les tensions, d'augmenter la motivation et d'investir le temps gagné dans la créativité.
- Il doit se focaliser davantage sur la recherche fondamentale. L'Institut suisse de droit comparé doit se positionner en tant qu'étape indispensable dans une carrière académique quant à l'étude du droit comparé et l'exercice d'activités scientifiques approfondies. Il faut que chacun sache, et reconnaisse, que l'ISDC permet d'acquérir un précieux bagage, impossible à trouver ailleurs. Les travaux de recherche menés au sein de l'ISDC doivent également s'orienter sur des questions claires et s'illustrer dans des publications.

Dans le contexte de l'interdépendance croissante du monde dans lequel nous vivons, le droit comparé revêt de plus en plus d'importance. Relevons ces défis et préparons-nous pour l'avenir. Car l'ISDC sera, plus que jamais, incontournable.

Michael Leupold

## Le mot de la Directrice

Durant l'année 2008, les défis relevés par l'ISDC ont été nombreux. Confirmant son rôle d'Institut de recherche de premier plan, l'ISDC a mené à bien, et avec succès, trois mandats comparatifs importants, l'un pour l'UEFA (800 pages), l'autre pour le Parlement européen (250 pages), le dernier pour l'Union Suisse des Professions Libérales (500 pages). Il a également été sollicité par la Conférence des Länder allemands pour une nouvelle étude sur les jeux de hasard (UE, USA et Australie) et a remporté un appel d'offres du Parlement européen sur la protection de l'enfant et la responsabilité parentale en Europe. L'importance de ces mandats témoigne ainsi de la capacité des chercheurs de l'ISDC à délivrer, dans des délais très brefs, des études aptes à soutenir le travail normatif des régulateurs de tous niveaux. La récurrence confirmée des mandats émanant des institutions européennes ou d'associations faîtières doit beaucoup à une méthodologie scientifique et à une capacité de l'équipe juridique à livrer une recherche adéquate et utilisable par les mandants, quels que soient leurs intérêts spécifiques. Cette accélération des demandes en 2008 est ainsi le fruit d'une réflexion fondamentale initiée depuis près de trois années sur les méthodes de la recherche appliquée en droit comparé. Pour illustrer cela, et à l'occasion de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut, ses collaborateurs ont publié un recueil collectif intitulé *Ingénierie juridique et droit comparé*, ouvrage destiné à formaliser les méthodes de recherche pratiquées à l'ISDC.

Pour asseoir cette capacité à réagir rapidement et efficacement aux demandes sur des grandes études comparatives, l'ISDC a conduit en 2008 une révision complète de ses procédures internes et a mis en place, à l'instar du DFJP, un système de contrôle interne (SCI) sur tous les processus clefs. Ce travail est destiné à être affiné en 2009, avec notamment la mise en place de tableaux de bords informatisés et une amélioration des modalités du contrôle qualité.

En 2008, comme lors des années précédentes, l'accent a été mis sur le rayonnement de l'ISDC. Pas moins de cinq grandes manifestations ont été organisées, tout comme neuf conférences du jeudi. Par ailleurs, une nouvelle identité visuelle de l'Institut a été adoptée, tendant à montrer le caractère international de sa bibliothèque mais également l'indépendance de sa recherche.

Enfin, l'ISDC a su se positionner en 2008 en tant que partenaire incontournable en Suisse pour les institutions fédérales et universitaires. Au regard des institutions fédérales, outre son rôle traditionnel de prestataire d'avis de droit, l'ISDC a accepté en 2008 d'assumer un rôle de coordination des bibliothèques juridiques fédérales. Par ailleurs, au regard des universités, des partenariats ont été concrétisés par l'organisation conjointe de conférences et surtout par un accueil croissant de groupes d'étudiants émanant de toutes les facultés suisses de droit, tout comme de stagiaires juristes venant du monde entier. Ce rôle de « praticien de la recherche appliquée » au service de la communauté juridique suisse et étrangère pourra se traduire, à l'avenir, par un rôle croissant de l'ISDC dans la formation des juristes suisses et de soutien aux écoles doctorales.

Eleanor Cashin Ritaine

## Les temps forts de l'ISDC en 2008

### 14 mars 2008 : 20 ans de la Journée de droit international privé

La 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé sur *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles*, organisée en partenariat avec l'Université de Lausanne, s'est déroulée à l'Institut suisse de droit comparé le 14 mars 2008. Les discussions ont essentiellement porté sur les principes de base du nouveau règlement, mais aussi sur quelques contrats particuliers et mécanismes spécifiques. La manifestation a rassemblé plus de 80 personnes.

A l'occasion de cet anniversaire, la direction de l'ISDC a décidé de créer un prix afin de récompenser un travail de haut niveau scientifique consacré au droit international privé ou au droit comparé ; le *Prix Alfred E. von Overbeck de l'Institut suisse de droit comparé* porte le nom du premier directeur de l'Institut. Il a été remis par Monsieur Alfred E. von Overbeck à Monsieur Juan Carlos Landrove, chargé de cours à HEC Lausanne, pour ses travaux sur le thème : *Assignment and Arbitration – A Comparative Study*.

### 28 et 29 août 2008 : 25 ans de l'ISDC

Un colloque en l'honneur du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé a été organisé à Lausanne le 29 août 2008, sur le thème *Ingénierie juridique et droit comparé*. Monsieur Romano Prodi, ancien Président du Conseil des ministres italien, a introduit cette manifestation qui a rassemblé plus de 80 participants. Les thèmes suivants ont notamment été abordés par les orateurs : *Traduction et/ou interprétation des concepts juridiques en droit comparé*, *Les cultures juridiques : une limite systémique aux transferts de normes juridiques ?*, ou encore *La concurrence et la coopération entre les systèmes juridiques*.

Le colloque a été précédé, le 28 août, d'une cérémonie officielle au cours de laquelle Madame la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, cheffe du Département fédéral de justice et police, Monsieur Franz Werro, membre du Conseil de l'ISDC, Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, chef du Département de l'intérieur du Canton de Vaud, Monsieur Jean-Paul Dépraz, Vice-Recteur de l'Université de Lausanne, ainsi que Madame Eleanor Cashin Ritaine, Directrice de l'Institut, ont prononcé des allocutions rappelant les étapes décisives de l'histoire de l'ISDC au cours de ces 25 années.

### 28 août 2008 : Lancement de la nouvelle identité visuelle de l'ISDC

La nouvelle identité visuelle de l'ISDC a été développée. Un appel d'offres avait été lancé au début de l'année 2008 auprès de trois agences de communication ; c'est la société *Capt Communication et Design*, basée à Bienne, qui a remporté ce mandat.

Le nouveau logo de l'ISDC se décline en rouge, noir et gris ; cinq livres représentent le savoir et les cinq continents, symboles de la richesse du fonds documentaire et de la diversité des prestations scientifiques quotidiennement réalisées par les collaborateurs de l'Institut, mais aussi de l'ouverture de ce dernier sur les systèmes juridiques du monde entier. La croix suisse rappelle quant à elle le rattachement de l'ISDC à la Confédération suisse.

### L'ISDC remporte deux appels d'offres lancés par le Parlement européen

Après l'étude menée en 2005 et 2006 pour la Commission européenne sur la législation et la jurisprudence des pays membres en matière de jeux de hasard, l'ISDC a remporté en 2008 deux appels d'offres lancés par le Parlement européen. Réalisée entre juin et novembre 2008, la première étude

porte sur les régimes juridiques de protection des incapables majeurs dans six Etats membres. Le second mandat, confié au mois de décembre 2008, porte sur la responsabilité parentale, la garde des enfants et les droits de visite en cas de séparation transfrontalière, dans six pays membres de l'Union.

## Rapport d'activités 2008

## I. Les activités scientifiques de l'Institut

### 1. Expertises juridiques et études comparatives

#### En bref :

- L'Institut a reçu 226 demandes d'expertises juridiques et d'études comparatives, ce qui fait de 2008 la deuxième année, après 2007, où les services de l'Institut ont été le plus souvent sollicités.

- Par ailleurs, l'importance qualitative des mandats en provenance d'institutions ou instances étrangères, notamment européennes, ne cesse de progresser.

- L'année 2008 a également été marquée par une reprise significative des demandes émanant de la Confédération, demandes dont l'année 2007 avait, en revanche, enregistré une baisse sensible.

- Quant aux demandes provenant des autres secteurs de clientèle de l'Institut, le nombre de celles qui émanent des avocats, notaires, entreprises et particuliers a augmenté par rapport à 2007, compensant la diminution de celles qui proviennent des autorités cantonales.

#### **Evolution des demandes par secteur de clientèle pour la période 2004-2008 :**

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Confédération</b> (y compris juridictions)	27	23	26	15	26
<b>Cantons</b> (y compris juridictions)	37	28	27	44	21
<b>Etranger</b> (y compris organisations internationales)	16	17	22	24	17
<b>Secteur privé*</b>	99	144	123	148	162
<b>Total</b>	179	212	198	231	226

\*avocats, notaires, fiduciaires, entreprises, particuliers.

#### **Consolidation du rayonnement et du prestige de l'Institut dans l'arène internationale**

Entre janvier et mars 2008, l'Institut a conduit à bon port, à la demande de l'UEFA, un mandat de recherche sur les structures des sociétés, associations sportives et représentations de supporters dans les ordres juridiques de plus de 40 pays en Europe et en Asie. Ce mandat a permis à l'Institut de consolider son expérience et sa visibilité dans un domaine, celui du droit de sport, dont l'importance, pour les enjeux politiques et sociaux qu'il sous-tend, est grandissante à l'échelle planétaire. L'objectif de l'étude était de proposer au mandant des mécanismes ou structures juridiques permettant aux clubs de supporters d'accroître leur influence en matière de gouvernance des sociétés et associations gérant les équipes de football et, par ce biais, de combattre la violence liée aux manifestations sportives.

A la demande du Parlement européen, l'Institut a, entre juin et novembre 2008, mené à bien une étude sur la protection des adultes dans l'Union européenne. En plus d'un état des lieux des législations et jurisprudences (droit matériel et droit international privé) de six pays européens (Allemagne,



France, Angleterre, Suède, République Tchèque, Roumanie), l'Institut a dû se prononcer sur la légitimité, l'opportunité et le contenu souhaitable d'un instrument européen en la matière. Il est permis de penser que les deux rapports, en langue anglaise et française, qui ont été envoyés à Bruxelles le 18 novembre 2008, fourniront une contribution importante, voire décisive, à une œuvre législative dont le produit est destiné à s'appliquer à 27 pays, respectivement à plus de 500 millions de citoyens, dans un domaine dont l'importance ne cesse de croître en raison du vieillissement de la population, en Europe comme ailleurs.

Ce même mois de novembre 2008, l'Institut a aussi remporté un nouvel appel d'offres lancé par le Parlement européen au sujet d'une étude impliquant six pays (Allemagne, France, Espagne, Angleterre, Suède et Pologne) sur la protection de l'enfant et la responsabilité parentale dans les cas de divorce et séparation transfrontaliers. La confiance renouvelée par le mandant dans l'expertise de l'Institut doit probablement beaucoup à la qualité de l'étude fournie en matière de protection de l'adulte.

On remarquera encore que l'expertise dans le domaine de la réglementation des jeux et des paris que l'Institut a pu développer dès 1993 au service du législateur helvétique, d'abord, et du législateur européen, ensuite, a été sollicitée, en 2008, par les *Länder* allemands. Ceux-ci ont confié à l'Institut un mandat dans le domaine, axé surtout sur le jeu en ligne, couvrant une douzaine de pays d'Europe, d'Amérique et d'Océanie et permettant de faire le point sur les multiples, et parfois radicales, nouveautés législatives et réglementaires intervenues depuis 2006. Avant d'être achevé en 2009, le rapport sera entièrement rédigé en langue allemande.

### **Reprise significative des mandats confiés par les autorités et instances fédérales**

D'une quinzaine en 2007, les demandes provenant de la Confédération ont atteint le chiffre de 26 en 2008.

On relèvera que l'intervention de l'Institut a été sollicitée dans des domaines très variés, touchant au droit public, et plus particulièrement au droit pénal, mais aussi au droit privé. On notera aussi que nos services ont été demandés à la fois dans le contexte de l'élaboration du droit par les instances chargées des dossiers législatifs, notamment les Offices fédéraux, au premier rang desquels l'Office fédéral de la justice, mais aussi, de plus en plus souvent, dans celui de la mise en œuvre du droit, notamment par les nouvelles juridictions fédérales, pénale mais aussi administrative.

Quant aux droits concernés, à ceux des Etats voisins de la Suisse s'ajoutent, de plus en plus souvent, d'après une tendance déjà constatée les dernières années, ceux des pays de l'Europe de l'Est, des pays scandinaves mais aussi des pays africains.

L'Office fédéral de la justice a mandaté l'Institut à différentes reprises et notamment, en droit pénal et droit des étrangers, pour la rédaction d'études sur l'expulsion des étrangers ayant fait l'objet d'une condamnation pénale en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Autriche ; sur l'interrelation entre normes sur l'extradition et normes sur l'asile dans ces mêmes pays ; sur le contrôle préventif de constitutionnalité en Belgique, Allemagne, Finlande, Pays-Bas, Suède, Slovaquie et Hongrie ; sur les délits liés au racisme et à l'extrémisme dans les pays voisins de la Suisse. Pour ce qui est du droit privé, l'Institut a été mandaté notamment dans des dossiers de rémunérations accordées aux dirigeants sociaux dans quatre pays (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis) et de l'attribution de l'autorité parentale et de la garde en cas de divorce ou de séparation des couples de fait en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne et Italie.

L'Office fédéral de la police a confié à l'Institut une étude sur l'engagement des informateurs, repentis et agents infiltrés en Allemagne, France, Italie, Canada, Pays-Bas, Autriche. L'Office fédéral du logement nous a mandatés au sujet d'une étude sur différentes questions touchant au domaine

du droit du bail dans les pays voisins de la Suisse, en Espagne, au Danemark et en Suède, et au Royaume-Uni. Le Secrétariat d'Etat à l'Economie a chargé l'Institut d'une étude comparative sur la façon dont la Directive 96/71/CE, concernant le détachement des travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services, a été transposée dans les pays voisins de la Suisse.

Dans le cadre de la réglementation des libertés économiques, on relèvera aussi que le mandat sur la circulation des professions libérales dans les pays voisins de la Suisse et en Angleterre, déjà entrepris en 2007, a été mené à bien au printemps 2008. Si elle n'a pas été directement sollicitée par une instance législative fédérale, mais par l'Union suisse des professions libérales, l'étude vise en dernier ressort à faire le point sur la mise en œuvre des accords bilatéraux sur la liberté d'établissement et de prestations de service et, le cas échéant, à faire apparaître l'opportunité d'un remodelage normatif.

L'Institut a ainsi été directement impliqué dans bon nombre des dossiers qui ont fait l'actualité législative en Suisse en 2008, dossiers parfois d'ailleurs fortement médiatisés.

Une partie non négligeable des mandats émanant de la Confédération provient désormais des juridictions fédérales. La tendance de ces instances, après seulement quelques années d'existence, à faire appel à l'Institut au sujet de dossiers aux multiples ramifications internationales, mérite sûrement d'être relevée. Ainsi par exemple – la liste n'est pas exhaustive –, le Tribunal fédéral pénal a sollicité l'Institut à plusieurs reprises et notamment à propos d'un dossier ayant trait au blanchiment d'argent en droit kosovar ; à propos de la violation du devoir d'assistance ou d'éducation en droit marocain ou de délits en faux de titres, blanchiment d'argent et corruption passive en droit brésilien ; le Ministère public fédéral a demandé des renseignements sur la législation en matière de stupéfiants en Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Sénégal, et aussi sur la législation en matière d'abus de biens sociaux, corruption, blanchiment d'argent au Brésil, en France, en Grèce, en Indonésie, en Suède, à Singapour, en Afrique du Sud, en République Tchèque, en Hongrie, au Venezuela et au Royaume-Uni ; le juge d'instruction fédéral a consulté l'Institut pour une étude sur les infractions d'*assault* et *robbery* dans le droit pénal de l'Etat de Washington. Enfin, le Tribunal administratif fédéral a sollicité les services de l'ISDC au sujet des normes régissant la nationalité érythréenne dans le cadre d'une autorisation de séjour.

### **Situation d'équilibre pour les mandats provenant des autres secteurs de clientèle de l'ISDC**

L'année 2008 aura marqué une augmentation des demandes provenant du secteur privé (162 contre 148), notamment des avocats, notaires et entreprises, qui compense le recul de celles provenant des autorités cantonales et notamment judiciaires (21 contre 44).

Les avis sollicités par les avocats, notaires, entreprises ou particuliers ont touché surtout au droit privé, et notamment au droit de la famille, au droit des successions, au droit des obligations, au droit des biens, selon des proportions, toute somme faite, assez semblables aux années précédentes. On relèvera que la grande majorité de ces avis a trait à une situation présentant des rattachements avec plusieurs pays, ce qui entraîne d'abord une mise en cause du droit international privé, suisse mais aussi étranger, et ce concernant à la fois la compétence des autorités, judiciaires et administratives, le droit applicable et la reconnaissance des décisions et d'autres actes publics non-décisionnels.

Autre constat important, l'activité de consultation concernant le droit des sociétés mais aussi le droit des associations non commerciales – transfert de siège, fusions transfrontières, etc. – est en nette progression, puisque 40 demandes d'avis de droit sont parvenues à l'Institut en 2008, contre 29 en 2007. Les sociétés ou associations impliquées dans ces mouvements transfrontières avaient leur siège dans des pays aussi divers que le Luxembourg, l'Allemagne, la France, le Danemark, les Iles

Cayman, les Iles Vierges Britanniques, Panama, l'Etat du Delaware, Guernesey, le Liechtenstein, Chypre, les Bermudes, les Antilles néerlandaises, Gibraltar ou encore Malte.

On notera, en revanche, que les particuliers font moins souvent directement appel aux services de l'Institut et qu'ils ne donnent pas suite à une proportion importante des demandes qu'ils soumettent (50 %). Loin d'être inquiétante, cette tendance est certainement la conséquence d'une méconnaissance du fait que les services de consultation de l'Institut sont payants.

Il est intéressant d'observer que les avis demandés par les autorités cantonales ont majoritairement porté sur le droit pénal, notamment des pays, africains ou asiatiques, dont les sources sont d'accès notoirement difficile ; l'on mentionnera, à titre d'exemple, un avis sur le séquestre, l'abus d'autorité, la perquisition et l'extorsion en droit pénal somalien, une étude sur la législation en matière de stupéfiants, faux en titre, et blanchiment d'argent en droit kosovar, une consultation rendue sur le délit d'évasion en droit pénal camerounais.

## 2. Manifestations scientifiques

Cinq grandes manifestations rassemblant 50 à 120 participants ont été organisées, ou co-organisées par l'ISDC. Il faut ajouter à ceci neuf conférences dans le cadre du cycle des *Jeudis de l'ISDC*. Notons que les collaborateurs de l'Institut ont également activement représenté l'Institut lors de deux manifestations pluridisciplinaires qui se sont déroulées à Lausanne ; l'une portait sur la prévention de l'addiction aux jeux de hasard, l'autre sur le développement durable (*V. Infra – point IV.2*).

A la traditionnelle *Journée de droit international privé*, dont le succès depuis 20 ans ne s'est jamais démenti, se sont ajoutés en 2008 deux colloques axés sur le droit des affaires et la fiscalité et une manifestation relative à la gestion de fortune. Si le colloque consacré au droit international privé a majoritairement touché les milieux universitaires, les autres thèmes ont permis de rassembler un public plus varié, composé de nombreux avocats, banquiers ou gérants de fortune, élargissant ainsi l'audience de l'Institut au-delà des milieux académiques. Le Colloque organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ISDC a quant à lui rassemblé bon nombre de fidèles de notre institution, venus de la Suisse et de l'étranger.

### 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé

La 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé sur *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles*, organisée en partenariat avec l'Université de Lausanne, s'est déroulée à l'Institut suisse de droit comparé le 14 mars 2008. Elle s'est ouverte sur la remise du *Prix Alfred E. von Overbeck de l'Institut suisse de droit comparé*, prix nouvellement créé, à Monsieur Juan Carlos Landrove, chargé de cours à HEC Lausanne, pour ses travaux sur le thème : *Assignment and Arbitration – A Comparative Study*. Ont fait l'objet de discussions au cours de cette journée, les principes de base du nouveau règlement, mais aussi quelques contrats particuliers et mécanismes spécifiques. La manifestation a rassemblé plus de 80 personnes.

### **Business Law in Transition in a Comparative Context, The Russian Federation, Ukraine, the Baltic States, Romania and Bulgaria**

Un colloque sur le thème *Business Law in Transition in a Comparative Context, The Russian Federation, Ukraine, the Baltic States, Romania and Bulgaria* a été organisé à l'Institut suisse de droit comparé le 3 juillet 2008. Il a permis aux quelque 70 participants de s'informer sur les réformes récentes, notamment en ce qui concerne les transactions tant internes que transfrontières, facilitant en outre

les échanges entre les juristes, les chercheurs et les investisseurs de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Afin de renforcer les relations internationales entre les étudiants en droit, le Colloque a été suivi le 4 juillet 2008 d'un Séminaire de droit comparé. Les cours ont été donnés par des collaborateurs scientifiques de l'Institut suisse de droit comparé, ainsi que par des juristes venus de Lituanie.

### **25<sup>e</sup> anniversaire de l'ISDC**

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, un colloque a été organisé à Lausanne le 29 août 2008, sur le thème *Ingénierie juridique et droit comparé*. Monsieur Romano Prodi, ancien Président du Conseil des ministres italien, a introduit cette manifestation qui a rassemblé plus de 80 participants. Les thèmes suivants ont notamment été abordés par les orateurs : *Traduction et/ou interprétation des concepts juridiques en droit comparé*, *Les cultures juridiques : une limite systémique aux transferts de normes juridiques ?*, ou encore *La concurrence et la coopération entre les systèmes juridiques*. Ce colloque a été précédé, le 28 août, d'une cérémonie officielle au cours de laquelle Madame la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, cheffe du département fédéral de justice et police, Monsieur Franz Werro, membre du Conseil de l'ISDC, Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, chef du Département de l'intérieur du Canton de Vaud et Monsieur Jean-Paul Dépraz, Vice-Recteur de l'Université de Lausanne, ainsi que Madame Eleanor Cashin Ritaine, Directrice de l'Institut, ont prononcé des allocutions en l'honneur de cet anniversaire.

### **Private Wealth Management and Islamic Law**

Un colloque sur le thème *Private Wealth Management and Islamic Law*, organisé conjointement par l'Institut Suisse de droit comparé et la Society of Trusts and Estate Practitioners (STEP) Association Suisse Romande, s'est déroulé à Genève le 7 octobre 2008. Pour la première fois à Genève, des spécialistes ont présenté à un parterre d'avocats, banquiers et gestionnaires de fortune les problématiques liées à l'application des principes du droit islamique en matière de trusts, successions et fondations, ou plus largement en matière d'investissements. La manifestation a rassemblé une cinquantaine de personnes.

### **Second symposium suisse sur le droit fiscal international**

Le *Second symposium suisse sur le droit fiscal international*, co-organisé par l'Institut suisse de droit comparé et l'Université de Neuchâtel, s'est déroulé à Neuchâtel le 17 novembre 2008. Devant quelque 120 personnes, des experts en droit fiscal se sont penchés sur la *fiscalité des trusts dans les juridictions de droit civil*.

### **Cycle de conférences des Jeudis de l'ISDC**

Fort de son succès en 2007, le cycle de conférences mensuelles des Jeudis de l'ISDC a été reconduit en 2008. Neuf conférences ont ainsi été organisées à l'ISDC :

*Enjeux et risques de l'introduction de la biométrie dans les passeports* (Dr. Elodie Maître Arnaud, Responsable de la communication à l'Institut suisse de droit comparé ; Marcela Espinoza, Doctorante à l'Institut de Police Scientifique de Lausanne ; Dr. Jonas Richiardi, chercheur postdoctoral à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), le 21 février 2008 ;

*La sécurité juridique et la prévisibilité du droit dans les relations internationales* (Dr. Gian Paolo Romano, Collaborateur scientifique à l'Institut suisse de droit comparé, Chargé de cours à l'Université de Lausanne), le 13 mars 2008 ;

*Conséquences juridiques de l'exposition à l'amiante* (Martin Sychold, Collaborateur scientifique à l'Institut suisse de droit comparé), le 17 avril 2008 ;

*Le nom en droit international privé* (Fritz Sturm, Professeur Emérite à l'Université de Lausanne), le 15 mai 2008 ;

*Successions d'états et ordres juridiques en Europe de l'Est* (Dr. Josef Skala, Collaborateur scientifique à l'Institut suisse de droit comparé), le 19 juin 2008 ;

*Testaments et successions en droits musulman et arabe* (Dr. Sami Aldeeb, Collaborateur scientifique à l'Institut suisse de droit comparé), le 24 juillet 2008 ;

*Mariage temporaire et coutumier en droits musulman et arabe* (Dr. Sami Aldeeb, Collaborateur scientifique à l'Institut suisse de droit comparé), le 14 août 2008 ;

*Etude comparative des mécanismes de protection des lanceurs d'alertes (whistleblowers)* (Shaheez Lalani, Collaboratrice scientifique à l'Institut suisse de droit comparé), le 16 octobre 2008 ;

*L'effectivité des conventions internationales anti-corruption : arsenal juridique ou belles au bois dormant ?* (Saliou Bah, Doctorant à l'Université de Lausanne), le 23 octobre 2008 ;

*Le contrat d'entreprise en droit arabe, notamment en droit égyptien* (Dr. Sami Aldeeb, Collaborateur scientifique à l'Institut suisse de droit comparé), le 20 novembre 2008.

### **3. Recherche, publications, cours et conférences**

#### **3.1 Publications collectives**

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, les collaborateurs scientifiques ont contribué à l'ouvrage *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008. Mmes E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani ont assuré l'édition de cet ouvrage.

Faisant suite à l'organisation à l'ISDC du séminaire de 3<sup>e</sup> cycle romand de droit 2007, l'ouvrage rassemblant les contributions des participants a été édité par Mmes E. Cashin Ritaine et E. Maître Arnaud : *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, 634 pages.

Le *Yearbook of Private International Law*, première revue en langue anglaise entièrement consacrée au droit international privé est édité en collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé. Le volume IX est paru aux éditions Sellier en juin 2008.

L'ISDC a publié 5 numéros de *l'ISDC's Letter* en 2008. *l'ISDC's Letter* rassemble des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. Elle est éditée en français et en allemand.

L'ISDC a publié 11 numéros de *l'EU News Click & Read*. Cette publication électronique en anglais contient une sélection des documents officiels de l'Union européenne.

L'ISDC a également poursuivi cette année sa collaboration au *Bulletin des poursuites et des faillites* édité par la Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse (association professionnelle de tous les préposés aux poursuites et faillites).

### 3.2 Activités scientifiques individuelles

#### **M. Sami Aldeeb, collaborateur scientifique en charge du droit arabe et musulman**

##### **Publications :**

*Il diritto islamico : fondamenti, fonti, istituzioni*, Carocci Editore, Rome, 2008 ;

*Le Coran par ordre chronologique : Texte arabe et traduction française par ordre chronologique selon l'Azhar, avec renvoi aux variantes, aux abrogations et aux écrits juifs et chrétiens*, Éditions de l'Aire, Vevey, 2008 ;

« L'ingénierie de l'alliage entre le droit positif et le droit musulman dans les pays arabes, notamment en Égypte », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 143-163 ;

« Muslims in the West : the Case of Switzerland », in : *Living Together Peacefully, the Experience of Christian-Muslim Co-existence in the Middle East, Europe, USA and Philippines*, Bethlehem University, Bethlehem, 2008, p. 64-111 ;

*Projets de constitutions et droits de l'homme islamiques*, Éditions de Paris, Paris, 2008 ;

*Religion et droit dans les pays arabes*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2008 ;

« Sources du droit et notions indéterminées, étude comparée en droits égyptien et suisse », in : *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, p. 223-242.

##### **Conférences :**

*Introduction to Islamic and Arab Law*, dans le cadre du séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, organisé à Lausanne par l'Institut suisse de droit comparé et *Ono Academic College* (Israël), le 2 juillet 2008 ;

*Testaments et successions en droits musulman et arabe*, dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé à Lausanne, le 24 juillet 2008 ;

*Mariage temporaire et coutumier en droits musulman et arabe*, dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé à Lausanne, le 14 août 2008 ;

*L'impact de la conception musulmane et occidentale de la loi sur les musulmans en Occident*, dans le cadre du colloque *L'Islam et la laïcité française*, organisé par IDEO et CERMAM de l'Université de Bordeaux 3, France, le 17 octobre 2008 ;

*L'ordinamento svizzero e la laicità*, dans le cadre du colloque *Laicità e diritti umani*, à l'Università degli Studi di Milano, Italie, le 24 octobre 2008 ;

*Le contrat d'entreprise en droit arabe, notamment en droit égyptien*, dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé à Lausanne, le 20 novembre 2008.

#### **Cours :**

*Introduzione allo studio dell'ordinamento dei Paesi Arabi*, à la Faculté de droit de Palerme, Sicile, du 3 au 14 mai 2008 ;

*Introduzione al diritto musulmano e arabo*, à la Facoltà scienze politiche di Catania, Master in international business e politiche pubbliche, Palerme, Sicile, du 12 au 15 mai 2008 ;

*Introduction au droit musulman et arabe : fondements du droit et applications actuelles*, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, France, du 27 au 31 octobre 2008.

**M. Alberto Aronovitz, collaborateur scientifique en charge du droit des pays hispanophones et en droit israélien**

#### **Publications :**

« Legal Engineering and Comparative Law: A Method of Building Bridges over Legal Lacunae », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 29-50.

« Le droit israélien et le chien », in : *Le droit et le chien – Florilège de droit comparé*, E-SDC no 11, 15 août 2008, p. 21-23 ;

#### **Conférences :**

Organisation d'une conférence sur le *Business dans le monde du sport*, donnée avec le Chef du département juridique du Comité Olympique International, pour une délégation du *Ono Academic College* (Israël), Lausanne, 1<sup>er</sup> juillet 2008 ;

Dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'ISDC et *Ono Academic College* (Israël), organisation d'un séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, *Introduction to World Legal Systems*, auquel ont participé des étudiants de cette institution, ainsi que des stagiaires et boursiers de l'ISDC, Lausanne, du 30 juin au 2 juillet 2008 ;

*Introduction au droit international public*, dans le cadre du séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, organisé à Lausanne par l'Institut suisse de droit comparé et *Ono Academic College* (Israël), le 2 juillet 2008.

#### **Cours :**

*Les investissements internationaux*, dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'ISDC et l'Université de Catane, Master Euro-Méditerranéen (CERISDI), Palerme, Sicile, du 16 au 19 juin 2008.

**Mme Eleanor Cashin Ritaine, directrice****Publications**

« Nouvelles tendances en droit des obligations – Quel droit s’applique ? », Unif. L. Rev./Rev. dr. unif. 2008-1/2, p. 69-100 ;

« Obligatory and Proprietary Rights : Where to draw the Dividing Line – If at All », in W. Faber, B. Lurger (eds.), *Rules For the Transfer of Movables - A Candidate for European Harmonisation or National Reforms?*, Sellier 2008, p. 175-196 ;

« Legal Engineering in Comparative Law – An Introduction », in E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 9-25 ;

« Les règles applicables aux transferts internationaux de créance à l’aune du nouveau Règlement Rome I et du droit conventionnel », in E. Cashin Ritaine et A. Bonomi (eds.), *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles, Actes de la 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé du 14 mars 2008 à Lausanne*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 62, Schulthess 2008, p. 177-220 ;

Préface de l’ouvrage *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, p. V-VIII ;

Publication d’un polycopié de cours de *Droit comparé franco-suisse des affaires* pour la FUAD (Formation universitaire à distance), 120 pages ;

Co-édition de l’*ISDC’s Letter* ;

Edition (avec E. Meurling) de l’étude *Le droit et le chien – Florilège de droit comparé*, E-SDC no 11, 15 août 2008 ;

Edition (avec L. Franck et S. Lalani), de l’ouvrage *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008 ;

Edition (avec E. Maître Arnaud) de l’ouvrage *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, 634 pages ;

Edition (avec A. Bonomi) de l’ouvrage *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles, Actes de la 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé du 14 mars 2008 à Lausanne*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 62, Schulthess 2008.

**Conférences :**

*La responsabilité délictuelle en matière de dommages à l’environnement au regard du Règlement Rome II*, à l’occasion de Journée de réflexion de la cellule Anthropos PHIDREV (Philosophie et Droit



de l'Environnement et du Vivant) sur le thème *Biosphère, environnement et droits fondamentaux*, organisée à l'ISDC le 1<sup>er</sup> février 2008 ;

*Les règles applicables aux transferts internationaux de créance à l'aune du nouveau Règlement Rome I et du droit conventionnel*, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé : *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles*, colloque organisé par l'ISDC et l'Université de Lausanne, le 14 mars 2008 ;

Participation à la conférence interdisciplinaire *Junge Wissenschaft und Europa : Lissabon Vertrag : Sind die Weichen richtig gestellt ? Recht und Politik der Europäischen Union als Voraussetzung für wissenschaftliche Dynamik*, Hans Schleyer Stiftung, Berlin, Allemagne, 29-30 mai ;

*Legal Engineering and Comparative Law, or How to Combine Fundamental and Applied Research in Comparative Law*, lors du colloque du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ISDC, *Legal Engineering and Comparative Law*, Lausanne, 29 août 2008 ;

Participation aux travaux sur la coopération internationale relative à l'information juridique en ligne sur le droit interne, journées organisées par la Conférence de la Haye de droit international privé, 19-21 octobre 2008 ;

Participation à la conférence : *Which European Contract Law for the European Union ?*, organisée par les ministres de la justice français, slovène, tchèque et suédois, Paris, France, 23 et 24 octobre 2008 ;

*Protecting Vulnerable Adults : Do We Need to Act ?* lors du Forum on *Judicial Cooperation in Civil Matters : Debate with National Parliaments*, Parlement Européen, Bruxelles, Belgique, 2 décembre 2008 ;

Participation au groupe de travail ORAT, sous l'égide de l'Université de Zürich, visant à réformer la partie générale du Code des obligations suisse.

### **M. Andreas Fötschl, collaborateur scientifique en charge du droit autrichien**

#### **Publications :**

*Principles of European Law, Lease of Goods*, (prepared with Kaare Lilleholt and others), Oxford University Press 2008, 367 pages ;

#### **Conférences :**

*Le Projet de Cadre Commun de Référence*, dans le cadre du Colloque sur *L'avenir du droit européen des contrats*, organisé par l'ERA, Trèves, Allemagne, 6-7 mars 2008 ;

#### **Cours :**

*Norwegian Contract Law* (en norvégien), Université de Bergen, Norvège, février à mai 2008 ;

*Transnational Commercial Law*, Modules A (Introduction) et B (Selected Conventions) (en anglais), Université de Bergen, Norvège, septembre et octobre 2008.

**Mme Laetitia Franck, collaboratrice scientifique en charge du droit français et des droits francophones**

**Publications :**

« Le droit comparé comme pierre angulaire des processus législatif et jurisprudentiel », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 51 ;

Edition (avec E. Cashin Ritaine et S. Lalani), de l'ouvrage *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008 ;

**Cours :**

*Some Elements of Comparative Commercial Law*, dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'ISDC et l'Université de Catane, Master Euro-Méditerranéen (CERISDI), Palerme, Sicile, du 22 juin au 2 juillet 2008.

**Mme Karen Jeanneret-Druckman, collaboratrice scientifique en charge du droit américain et Common Law**

**Publications :**

« Legal Engineering in the United States Legal System », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p.165-183 ;

« La place de la certitude juridique en droit américain », in : *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, p. 243-256.

**Cours :**

*Introduction au droit américain*, Master, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, semestre d'hiver 2008 ;

*Legal Research and Writing*, Master de deuxième cycle, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, semestre d'hiver 2008.

**Mme Shaheza Lalani, collaboratrice scientifique en charge du droit canadien**

**Publications :**

« The Pakistan Offence of Zina Ordinance : A Failed Attempt at Legal Engineering », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et*

*le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 185-202 ;

Edition (avec E. Cashin Ritaine et L. Franck), de l'ouvrage *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008 ;

#### **Conférences :**

*Etude comparative des mécanismes de protection des lanceurs d'alertes (whistleblowers)*, dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé à Lausanne, le 16 octobre 2008 ;

**Mme Eva Lein, collaboratrice scientifique en charge du droit allemand et du droit européen, responsable des droits continentaux et du droit européen**

#### **Publications :**

« La nouvelle synergie entre Rome I, Rome II et Bruxelles I », in : E. Cashin Ritaine et A. Bonomi (eds.), *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles, Actes de la 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé du 14 mars 2008 à Lausanne*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 62, Schulthess 2008, p. 27-47 ;

« Legal Transplants in European Private Law », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 69-93 ;

« Book Review : Ferrari, F./ Leible, S., Ein neues Internationales Vertragsrecht für Europa, Studien zum Internationalen Privat- und Verfahrensrecht » in *Revue critique de droit international privé* 2007/IV, 2008, p. 973-980 ;

« La compétence en matière contractuelle: un regard critique sur l'article 5 § 1<sup>er</sup> de la nouvelle Convention de Lugano », in Popescu, D.A. [et al.] (eds.), *Revista de Drept International Privat si drept privat comparat (Revue roumaine de Droit International Privé et Droit Privé Comparé)* 2008 ;

Co-édition de la version allemande de *l'ISDC's Letter*.

#### **Conférences :**

Gestion organisationnelle et scientifique (avec J. Skala) du colloque *Business Law in Transition in a Comparative Context - The Russian Federation, Ukraine, the Baltic States, Romania and Bulgaria* et du séminaire *Comparative Business Law Seminar - Theory and Case Studies*, ISDC, Lausanne, 3 et 4 juillet 2008 ;

*Legal Transplants in Eastern Europe*, dans le cadre du colloque *Business Law in Transition in a Comparative Context – The Russian Federation, Ukraine, the Baltic States, Romania and Bulgaria*, organisé par l'ISDC à Lausanne, le 3 juillet 2008 ;

*Der Beitrag des Schweizerischen Instituts für Rechtsvergleichung zur Rechtsfindung in einem globalisierten Rechtsraum*, dans le cadre de la conférence organisée par la Cour Suprême de la

Lituanie sur l'eupéanisation et l'internationalisation du droit privé – un défi pour les juges (*Europäisierung und Internationalisierung des Privatrechts als Herausforderung für Richter*), Ministère de la Justice, Vilnius, Lituanie, le 18 avril 2008 ;

*La nouvelle synergie Rome I, Rome II, Bruxelles I*, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> Journée de droit international privé: *Le nouveau règlement européen «Rome I» relatif à la loi applicable aux obligations contractuelles*, colloque organisé par l'ISDC et l'Université de Lausanne, Lausanne, le 14 mars 2008.

#### **Cours :**

*Contract Law Session – Selected Problems within the Framework of International Contracts, Comparative Business Law Seminar – Theory and Case Studies*, organisé par l'ISDC (avec T. Zukas, Université de Lucerne), Lausanne, le 4 juillet 2008 ;

*Contrattualistica Internazionale* au CERISDI, dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'ISDC et l'Université de Catania, Master Euro-Méditerranéen (CERISDI), Palerme, Sicile, du 19 au 23 mai 2008.

**Mme Elodie Maître Arnaud, juriste, responsable marketing et communication**

#### **Publications :**

« Le droit comparé et la globalisation des échanges, le cas des flux transfrontières de données personnelles », in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 203-227 ;

« Rapport de synthèse » in : *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, p. 629-634 ;

Gestion scientifique et organisationnelle des mises à jour et de la rédaction de fascicules du *JurisClasseur de droit comparé* (éditions LexisNexis) ;

Edition (avec E. Cashin Ritaine) de l'ouvrage *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, 634 pages ;

Co-édition de la version française de l'*ISDC's Letter*.

#### **Conférences :**

Organisation scientifique et promotion du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC* (neuf conférences) ;

*Enjeux et risques de l'introduction de la biométrie dans les passeports* (avec Marcela Espinoza, Doctorante à l'Institut de Police Scientifique de Lausanne ; Dr Jonas Richiardi, chercheur postdoctoral à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé à Lausanne, le 21 février 2008 ;

*Introduction to French Law*, dans le cadre du séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, organisé à Lausanne par l'Institut suisse de droit comparé et *Ono Academic College* (Israël), Lausanne, le 2 juillet 2008.

**Mme Elisabeth Meurling, collaboratrice scientifique en charge des droits scandinaves**

**Publications :**

« La globalisation et le rapprochement des droits – le cas particulier des droits nordiques », in E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 229-247 ;

« Les lettres d'intention – dans une perspective scandinave », in E. Cashin Ritaine et E. Maître Arnaud (éds.), *Notions-cadre, concepts indéterminés et standards juridiques en droit interne, international et comparé*, Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de droit, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2008, p. 257-277 ;

Coordination, jusqu'en août 2008, de la participation des collaborateurs scientifiques de l'ISDC au *Bulletin des poursuites et des faillites* ;

Edition (avec K. Jeanneret-Druckman puis J. Skala) de la publication mensuelle en ligne « EU News : Click & Read » ;

Edition (avec E. Cashin Ritaine) de l'étude *Le droit et le chien – Florilège de droit comparé*, E-SDC no 11, 15 août 2008 ;

« Le chien selon le droit suédois », in : *Le droit et le chien – Florilège de droit comparé*, E-SDC no 11, 15 août 2008, p. 29-32.

**Conférences :**

*Introduction to Scandinavian Laws*, dans le cadre du séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, organisé à Lausanne par l'Institut suisse de droit comparé et *Ono Academic College* (Israël), Lausanne, le 2 juillet 2008 ;

*International Company Law, – Selected Problems within the Framework of International Contracts, Comparative Business Law Seminar – Theory and Case Studies*, organisé par l'ISDC (avec T. Zukas, Université de Lucerne), Lausanne, le 4 juillet 2008.

**M. Gian Paolo Romano, collaborateur scientifique en charge du droit italien, responsable du droit international privé**

**Publications :**

« Les justiciables face à la comparaison des droits : vers la démocratisation d'un droit savant ? » in E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 95-139 ;

« Le principe de sécurité juridique à l'épreuve des arrêts *Gasser* et *Owusu* », *Cahiers de droits européens*, 2008, p. 175-210 ;

« Non-marital Unions in European Laws », *Revue de droit comparé, Comparative Law Review* (revue de l'Institut japonais de droit comparé), 2008, p. 27-48 [cet article a été traduit en japonais].

### **Conférences :**

*La sécurité juridique et la prévisibilité du droit dans les relations privées internationales*, dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé à Lausanne, le 17 mars 2008 ;

### **Cours**

*Droit international privé européen* (14 heures), Faculté de droit et de sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

### **M. Sadri Saieb, bibliothécaire**

*La recherche et la veille documentaire en droit du sport*, in *Arbido*, n° 3, 2008, p. 25-27.

### **M. Harro von Senger, expert en droit chinois**

Monsieur von Senger est professeur en Sinologie à l'Université Albert-Ludwig de Fribourg en Brisgau (Allemagne). Il collabore aux activités de l'ISDC en tant qu'expert en droit chinois.

### **Publications**

*Supraplanung: Unerkannte Denkhorizonte aus dem Reich der Mitte*, Hanser Verlag, München 2008 ;

Compte rendu : « Wie soll man mit dem antikchinesischen Recht wissenschaftlich umgehen ? Anmerkungen zu einem sino-europäischen rechtsvergleichenden Werk – nicht ohne Aktualitätsbezug », in : *Law Zone : Zeitschrift für rechtswissenschaftliche Fakultäten in Deutschland*, herausgegeben von der Fachschaft des Fachbereichs Rechtswissenschaft der Johann Wolfgang Goethe Universität Frankfurt a.M., Nr. 1/2008, p. 29-33 ;

Compte rendu : Konrad Wegmann (éd.) : « Rechtsdenken : Schnittpunkte West und Ost. Recht in den staatstragenden Institutionen Chinas und Europas », Münster 2005, in : *Zeitschrift für Chinesisches Recht*, Nanjing Nr. 4/2007, p. 374-377 ;

Compte rendu : Harald Holz/Konrad Wegmann (éd.), unter Mitarbeit von Herbert Götzl, « Rechtsdenken : Schnittpunkte West und Ost. Recht in den staatstragenden Institutionen Chinas und Europas (Strukturen der Macht. Studien zum politischen Denken Chinas, 13) », Münster : LIT Verlag, 2005, in : *Internationales Asienforum. International Quarterly for Asian Studies*, 39. Jahrgang, 1-2/08, Freiburg im Breisgau, Mai 2008, p.196-198 ;

« Religion in der Volksrepublik China », in : Judith Schlehe; Boike Rehbein (éds.) : *Religion und die Modernität von Traditionen in Asien. Neukonfigurationen von Götter-, Geister- und Menschenwelten*, Buchreihe Southeast Asian Modernities, herausgegeben von Christoph Antweiler, Claudia Derichs, Rüdiger Korff, Frauke Kraas, Boike Rehbein, Jürgen Rüländ, Judith Schlehe, Susanne Schröter, Hermann Schwengel, Band 9, Münster 2008, p. 115-145 ;

« Law as a Secondary Tool of Political and Social Engineering in the People's Republic of China », in E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 249-252.

### Cours

*Völkerrechtliche Positionen der Volksrepublik China II*, Université de Zurich, Philosophische Fakultät und rechtswissenschaftliche Fakultät, février - mars 2008 ;

*Einführung in das Recht der Volksrepublik China I*, Université de Zurich, Philosophische Fakultät und rechtswissenschaftliche Fakultät, septembre - 3 novembre 2008 ;

*Menschenrechte aus der Sicht der Volksrepublik China*, Université de Fribourg en Brisgau, Faculté de Philosophie, Allemagne, semestre d'été 2008 ;

*Die Volksrepublik China und die Menschenrechte*, Université de Fribourg en Brisgau, Faculté de Philosophie, Allemagne, semestre d'hiver 2008/09.

### Conférences

Membre de la délégation de la Bundesministerin Dr. Annette Schavan (Allemagne) pendant sa visite officielle en République populaire de Chine, à Beijing et Shanghai, 14 -18 avril 2008 ;

*07-14 pet Pet. Verurteilung der Arbeitslager in der Volksrepublik China. Anhörungen*, Aussenpolitische Kommission des Nationalrates, à Berne, le 2 septembre 2008 ;

*The Law of the PRC: An Introduction*, dans le cadre de *Insight China*, University of Applied Sciences Northwestern Switzerland, Olten, le 12 février 2008 ;

*Die Volksrepublik China und die Menschenrechte* dans le cadre de *Damentee der Universität Freiburg*, Allemagne, le 13 février 2008 ;

*Renquan de gainian zai Lianheguo de fazhan* (The development of the concept of human rights in the United Nations), dans le cadre du *Beijing Forum on Human Rights*, symposium sur le thème *Development, Security and Human Rights* organisé par *China Society for Human Rights Studies* (NGO in consultative status with ECOSOC of the United Nations), Beijing, Chine, le 21 avril 2008;

*Introduction au droit chinois*, conférence organisée pour les étudiants du Professeur Christoph Müller de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, à l'Institut suisse de droit comparé, Lausanne, le 30 avril 2008 ;

*Hermeneutik und Recht in der Tradition Chinas*, dans le cadre du *Kongress : Rechtswissenschaft und Hermeneutik*, organisé par l'Association Suisse de Philosophie du Droit et de Philosophie Sociale, Université de Zürich, 17 mai 2008 ;

*Rechtsstrategemkunde: List und Rechtswissenschaft*, dans le cadre de la *Ringvorlesung : Eine Gesellschaft im Wandel – China 2008*, organisée par *Professur für internationales Wirtschaftsrecht mit Schwerpunkt Ostasien*, Université Fribourg en Brisgau, Allemagne, le 20 mai 2008;

*China verstehen – Comprendre la Chine*, SPAG (Schweizerische Public Affairs Gesellschaft), à Berne, le 3 juin 2008;

*Haben die Wörter 'ren' im alten China und 'homme' im neuzeitlichen und modernen Französisch die umfassende Bedeutung « Mensch » im Sinne der Universalen Erklärung der Menschenrechte vom 10.12. 1948*, dans le cadre du *Seminar für Klassische Philologie et Zen-Akademie Freiburg*, Université de Fribourg en Brisgau, Allemagne, le 5 juin 2008 ;

*Die Volksrepublik China vor den Olympischen Sommerspielen : Politisches System, Wirtschaft und Alltag*, dans le cadre du séminaire *China vor den Olympischen Sommerspielen*, Münstertal, Allemagne, 27-28 juin 2008;

*Introduction to Chinese Law*, dans le cadre du séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, organisé à Lausanne par l'Institut suisse de droit comparé et *Ono Academic College* (Israël), Lausanne, le 2 juillet 2008 ;

*Lecture on Moulüe (Supraplanning) as seen through the eyes of a Westerner. General introduction, Moulüe and stratagems / Stratagems and law / Scenes taken from three Chinese TV movies about the 36 Stratagems*, dans le cadre du *2008 Sino-Europe Workshop Grand Strategy for Business Competition*, Fribourg en Brisgau, Allemagne, le 15 novembre 2008;

*China : Politik, Wirtschaft, Menschenrechte*, dans le cadre du *Forum für Zeitzeugen*, Aarau, Suisse, le 9 décembre 2008.

### **M. Josef Skala, collaborateur scientifique en charge du droit des pays de l'Est**

#### **Publications :**

« Legal Engineering in Eastern European Laws » in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 253-273 ;

Edition (avec E. Meurling) de la publication mensuelle en ligne *EU News: Click & Read*.

#### **Conférences :**

*Legal Framework of Gambling Services in the EU, Multi-Channel Betting & Gambling Conference*, Berlin, Allemagne, 25 février 2008 ;

#### **Cours :**

*Les droits de l'homme et la liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, semestre d'été 2008 ;

*Rapport entre le droit international et le droit interne*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 29 et 31 octobre 2008.



**Mme Daria Solenik, juriste droit des pays de l'Est****Publications :**

« La libre circulation des lois dans l'Union européenne », *Annuaire suisse de droit européen 2007/2008*, Zürich, Schulthess, 2008, p. 355-371 ;

Publication (avec J. Lhuillier, C. Nucera, J. Passalacqua) de l'ouvrage *L'exécution des décisions de justice en Europe*, Etudes de la CEPEJ n° 8, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2008, 139 pages ;

Publication (avec J. Lhuillier) de l'ouvrage *L'accès à la justice en Europe*, Etudes de la CEPEJ n° 9, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2008, 156 pages.

**Conférences :**

Présentation de l'étude *In-depth Study on the Functioning of the Judicial System in the Republic of Moldova*, commandée par le Programme joint du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne pour l'indépendance, la transparence et l'efficacité de la justice, lors de la Table ronde à Chisinau, Moldavie, le 1<sup>er</sup> novembre 2008.

**Cours :**

*Les Pratiques de commerce dans l'UE*, Magistère « Juriste d'affaires européen », Faculté de droit de Nancy, France, avril 2008 ;

*Droit communautaire matériel*, Faculté de droit, *European Humanities University*, Vilnius, Lituanie, mars à juin 2008 ;

*Procédure civile internationale*, Master de droit international et européen, *European Humanities University*, Vilnius, Lituanie, mars 2008 ;

*Droit européen des contrats*, Master de droit international et européen, *European Humanities University*, Vilnius, Lituanie, juin 2008.

**M. Martin Sychold, collaborateur scientifique en charge de la Common Law, responsable Common Law et systèmes mixtes****Publications :**

« Legal Engineering as a Method for Determining the Law in Force in a Foreign Commonwealth Jurisdiction – the Nigerian Example » in : E. Cashin Ritaine, L. Franck et S. Lalani (éds.), *Legal Engineering and Comparative Law / L'ingénierie juridique et le droit comparé : Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 1*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 61, Schulthess, Zürich, 2008, p. 275-302.

**Conférences :**

Présidence de la première journée du 2<sup>nd</sup> *Annual Legal Gaming in Europe Summit* organisé par la société Bulet Business, Londres, Royaume-Uni, 21 janvier 2008 ;

*Conséquences juridiques de l'exposition à l'amiante*, dans le cadre du cycle de conférences des *Jeudis de l'ISDC*, organisé par l'Institut suisse de droit comparé, Lausanne, 17 avril 2008 ;

*Gambling Law in Europe: Current Evolution and Future Forms*, dans le cadre de la *7th European Conference on Gambling Studies and Policy Issues*, organisée par l'European Association for the Study of Gambling, Nova Gorica, Slovénie, 2 juillet 2008 ;

*Islamic Law in Modern Application and a Comparative Context*, dans le cadre du Colloque *Private Wealth Management and Islamic Law*, organisé conjointement par l'Institut suisse de droit comparé et la STEP Association Suisse Romande, Genève, 7 octobre 2008 ;

Présidence (avec Mme Kelly Massey-Carlier, Esq.) du Colloque *Private Wealth Management and Islamic Law*, organisé conjointement par l'Institut suisse de droit comparé et la STEP Association Suisse Romande, Genève, 7 octobre 2008.

**Cours :**

*Le droit britannique des sociétés* (15 heures), Master in European Business Administration de l'*Ecole Supérieure de Commerce de Dijon-Bourgogne*, Dijon, France, octobre à décembre 2008.

## II. Bibliothèque

### Quelques chiffres :

- 360'000 volumes (estimation fin 2008).
- 6'074 visiteurs au cours de l'année 2008.
- 971 demandes adressées au Service de référence en 2008 (dont 603 à distance).
- 8'684 mètres linéaires occupés (soit 68% - état septembre 2008). L'ISDC entrepose également ses ouvrages les moins utilisés dans une installation de type compactus dont 4'493 mètres linéaires sont occupés (soit 86% - état septembre 2008).

### 1. Evolution des dépenses

	2008	2007
Montant des dépenses	<b>1'324'200</b>	<b>1'374'253</b>
Monographies	<b>24.5%</b>	<b>24%</b>
Collections monographiques et monographies avec rééditions	<b>1.5%</b>	<b>2%</b>
Revue scientifique (périodiques)	<b>27.5%</b>	
Publications en série (suites)	<b>20.5%</b>	<b>64.5%</b>
Publications sur feuillets mobiles (mises à jour)	<b>16%</b>	
Ressources électroniques	<b>9%</b>	<b>8.5%</b>
Frais administratifs (transports, etc.)	<b>1%</b>	<b>1%</b>

### 2. Acquisitions

2008 a été marqué par la reprise de la gestion des publications en série (suites) à partir du mois de juin. Le service des acquisitions gère désormais les monographies, les collections monographiques et les monographies avec réédition, ainsi que les publications en série (suites). Dans le même souci de rationalisation, les commandes de monographies en langues dites « exotiques » ont été confiées à des documentalistes spécialisés du service de catalogage.

Une partie des ressources du service a été également mobilisée pour les tests en vue de la grande migration à *VIRTUA Consortium*, opérationnelle dès le mois de janvier 2009.

Pendant deux mois et en collaboration avec le service des ressources continues, le Service des acquisitions a accueilli une stagiaire en information documentaire de la HES-GE, afin de l'initier à nos pratiques professionnelles.

Achats de monographies	2008	2007
Commandes monographiques	<b>2'477</b>	<b>3'327</b>
Prix moyen d'un livre	<b>CHF 99.45</b>	<b>CHF 98.08</b>

<b>Ordres permanents</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Collections monographiques et monographies avec rééditions	<b>136 titres</b>	<b>134 titres</b>
Publications en série (suites)	<b>287 titres</b>	<b>302 titres</b>

### 3. Ressources continues

Suite à la reprise, dès le mois de juin 2006, de la gestion des publications en série (suites, mises-à-jour, CD-ROM), le service des ressources continues s'est vu contraint, en juin 2008, d'alléger le volume des publications à sa charge. En vue d'un traitement, non seulement efficace, mais tout simplement « possible » du volume transitant entre ses mains, il a donc été décidé de confier nouvellement au service des acquisitions la gestion des publications dénommées « suites ».

Cet allègement a permis une nouvelle concentration des forces de travail. Dans ce sens, une reprise en mains de la collection des publications à feuillets mobiles a été possible, avec l'aide d'une équipe de jeunes étudiants d'été qui, sous supervision, se sont attelés à mettre à jour les classeurs en attente.

Notamment grâce à la présence d'une stagiaire, l'année 2008 a été celle de la mise à jour du Répertoire des périodiques, dont la dernière version remontait à 1999.

A signaler également, la poursuite de la bonification des collections de revues électroniques, dans le but de pouvoir les rendre accessibles aux usagers dans un espace virtuel plus ergonomique que le site web actuel. La nouvelle « Liste A to Z » des revues électroniques devrait voir le jour en 2009.

<b>Total des abonnements papier</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Revue scientifiques (périodiques)	1'742	1'737
Publications sur feuillets mobiles (mises-à-jour)	300	302
<b>Total des ressources électroniques</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Banques de données	41	32
CD-ROM	10	10
Revue en ligne, payantes	375	390
Revue en ligne, gratuites	550	560

### 4. Catalogage

Durant l'année 2008, le Service du catalogage a principalement axé ses travaux sur la mise à jour de deux grandes collections de la bibliothèque, à savoir : le droit musulman et les pays de l'Europe centrale. Nous avons procédé à un inventaire de ces collections avec le but de recenser les lacunes et de les combler par des commandes d'ouvrages adéquats.

L'année 2008 a aussi été marquée par le passage à *VIRTUA Consortium* qui a eu lieu en décembre. Pendant les six derniers mois, nous avons travaillé à la préparation de cette migration. Une grande partie des tâches a été consacrée aux tests de la version consortiale, à l'analyse de nombreuses listes

et aux corrections manuelles et automatiques qui en découlaient ainsi qu'à la mise en commun de notices et de zones locales.

Statistiques de catalogage		
	2008	2007
Nouvelles notices dans <i>VIRTUA</i>	4480	4971
Total des titres catalogués	4746	4712
Commandes de monographies	1082	376

## 5. Service de référence

En 2008, le service de référence a répondu à 971 demandes (1'291 en 2007). Proportionnellement, les demandes à distance (603 requêtes adressées par email, téléphone et service de *Chat*) se maintiennent au niveau de l'année précédente et constituent toujours 62% des requêtes recensées. En revanche, l'équipe de la bibliothèque a répondu sur place à une demande, en légère baisse, des lecteurs en termes d'orientation (368 contre 407 en 2007) et d'accueil (43 contre 107 en 2007).

## 6. Prêt entre bibliothèques

En 2008, le nombre de transactions s'est élevé à 913 (960 en 2007).

Les demandes de prêt d'ouvrages provenant d'autres bibliothèques restent identiques à l'année précédente avec 459 requêtes honorées (445 en 2007), tandis que le nombre de demandes de photocopies s'est limité à 207 (260 en 2007).

A l'interne, ce service s'est chargé d'emprunter 139 ouvrages et d'obtenir 108 photocopies d'articles pour les collaborateurs scientifiques, soit en tout 247 transactions contre près de 255 l'année dernière.

### III. Réseaux scientifiques, boursiers et séjours de recherche

Fidèle à sa mission de service public de soutien à la recherche scientifique, l'Institut a, cette année encore, accueilli de nombreux chercheurs suisses et étrangers, mais aussi des groupes d'étudiants accompagnés de leurs professeurs, venus, le temps d'une demi-journée ou d'une journée, se familiariser avec les méthodes de droit comparé. Pris en charge par les collaborateurs scientifiques de l'ISDC, nombre d'entre eux se sont ainsi vu proposer des exercices pratiques leur permettant, grâce à l'utilisation de notre bibliothèque, de se confronter aux droits étrangers. Des chercheurs au bénéfice d'une bourse de l'Institut ou autre ont également pu profiter des infrastructures de la bibliothèque pour faire progresser leurs travaux.

#### 1. Réseaux scientifiques étrangers

Le 3 mars, des étudiants allemands ont été reçus à l'ISDC ;

Le 13 mars, une délégation chinoise a été reçue à l'ISDC ;

Le 25 mars, une délégation thaïlandaise du *King Prajadhipok's Institute* a été reçue à l'ISDC ;

Du 30 juin au 2 juillet, des étudiants de *ONO Academic Collège* (Israël) ont assisté, à l'ISDC, à un séminaire d'introduction aux principaux systèmes juridiques du monde, *Introduction to World Legal System*. Ce séminaire a été animé par les collaborateurs scientifiques de l'ISDC ;

Le 19 septembre, des étudiants en droit de l'Université de Santiago de Chile, accompagnés du professeur Ernst, ont été reçus à l'ISDC.

#### 2. Réseaux scientifiques suisses

Le 17 janvier, les étudiants du Master bioéthique de l'Université de Lausanne ont été reçus à l'ISDC ;

Le 1<sup>er</sup> février, la Journée de réflexion de la cellule Anthropos PHIDREV (Philosophie et Droit de l'Environnement et du Vivant) de l'Université de Lausanne, sur le thème *Biosphère, environnement et droits fondamentaux* a eu lieu à l'ISDC ;

Le 15 février, le 5 mars et le 21 mai, des étudiants de l'Université de Lausanne, accompagnés par le professeur Bieber, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 22 février, des étudiants de l'Université de Fribourg, accompagnés par le professeur Besson, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 12 mars, des étudiants de la faculté des lettres de l'Université de Lausanne, accompagnés par le professeur Praloran, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 4 avril, une journée d'étude sur le thème *Est-ce qu'il y a une peine juste ?*, a été organisée à l'ISDC par le professeur Bondolfi de l'Université de Lausanne, à l'intention des doctorants en éthique des facultés romandes ;

Le 11 avril, une réunion de l'Association Henri Capitant s'est tenue à l'ISDC ;

Le 24 avril, une journée de formation doctorale en droit international privé a été organisée à l'ISDC par le Professeur Bonomi de l'Université de Lausanne ;

Le 24 avril, des étudiants de l'Université de Fribourg, accompagnés du professeur Pichonnaz, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 30 avril, une conférence sur le thème *L'image de soi dans l'engagement en formation*, par le Professeur Bourgeois de l'Université de Louvain-la-Neuve, a été organisée à l'ISDC par le laboratoire des sciences de l'éducation de l'Université de Lausanne ;

Le 30 avril, des étudiants de l'Université de Neuchâtel, accompagnés par le professeur Müller, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 14 mai, une conférence sur le thème *Ecole et citoyenneté aujourd'hui*, par le Professeur Ferreol de l'Université de Franche-Comté, a été organisée à l'ISDC par le laboratoire des sciences de l'éducation de l'Université de Lausanne ;

Le 22 mai, des étudiants de la faculté des lettres de l'Université de Lausanne, accompagnés du professeur Lanza, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 27 mai, des étudiants en droit de l'Université de Zürich, accompagnés du professeur Oberhammer, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 29 mai, le professeur de Werra a donné, à l'ISDC, un cours aux étudiants du Master en droit de l'environnement de l'Université de Lausanne ;

Le 30 mai, le professeur Maiani et le professeur Schmitt von Sydow ont donné, à l'ISDC, un cours aux étudiants du Master en droit de l'environnement de l'Université de Lausanne ;

Le 1<sup>er</sup> et le 2 octobre, des leçons d'épreuves des candidats aux postes de professeur de la faculté des lettres de l'Université de Lausanne se sont déroulées à l'ISDC ;

Les 30 et 31 octobre, des séances de formation continue de l'Université de Lausanne se sont déroulées à l'ISDC ;

Le 7 novembre, des étudiants en droit de l'Université de Lucerne, accompagnés du professeur Schmid, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 21 novembre, des étudiants en droit de l'Université de Berne, accompagnés du professeur Kunz, ont été reçus à l'ISDC ;

Les 24, 25 et 26 novembre, un colloque organisé par la Chaire d'histoire des juifs et du judaïsme de l'Université de Lausanne a eu lieu à l'ISDC ;

Le 17 décembre, des juges du Tribunal administratif fédéral ont été reçus à l'ISDC.

### 3. Boursiers

Noms	Dates du séjour	THEME
M. ZAVECKAS Kazimieras (Lituanie)	03.01.-29.02.08	Life Insurance Contract
M. SELILIONIS Petras (Lituanie)	03.01.-29.02.08	Der Anspruch auf Umweltinformation
Mme LACNY Justyna (Pologne)	03.01.-29.02.08	Instruments for the Protection of the European Union's Financial Interests in the Regional Policy
M. MA He (Chine)	01.02.-30.03.08	The Legal Measures of EU and its Member States against Human Trafficking
M. ROKAS Konstantinos (Grèce)	01.02.-30.03.08	La reproduction médicalement assistée en DIP comparé
M. BITE Virginius (Lituanie)	03.03.-30.04.08	Legal Aspects of Business Transfers
M. ZAPOLSKIS Paulius (Lituanie)	03.03.-30.04.08	Harmonisation of European Contract Law and its Impact on Lithuanian Legal System
Mme VOLODKO Renata (Lituanie)	03.03.-30.04.08	Theoretical and Practical Problems of Implementation of the Institute of Non-Pecuniary Damages
M. GÖNEN Doruk (Turquie)	03.03.-30.04.08	Le droit de la personnalité et des personnes morales
M. RONCHI Matteo (Italie)	01.04.-31.05.08	Les limites de la responsabilité médicale en droit comparé
M. DESCAUDIN Christophe (France)	05.05.-30.06.08	Le rôle du juge dans l'interprétation des contrats en droit comparé
Mme ÜNAL Ceren (Turquie)	02.06.-31.07.08	Violation of Personality Rights over the Internet and Content Liability of Internet Services Providers
Mme ZERVOGIANNI Eleni (Grèce)	02.06.-31.08.08	Contracts of Inheritance from a Comparative Perspective
Mme BELLAMINE Meriem (Tunisie)	01.07.31.08.08	Les relations entre la Tunisie et les pays arabes en matière de droit de la famille
Mme LI Yanmiao (Chine)	01.07.31.08.08	Civil procedures
M. TENORIO DE AMORIM Fernando (Brésil)	01.07.31.08.08	Le droit international privé et les défis du marché global : protection de la diversité culturelle dans le commerce électronique des biens et services culturels
M. FILIPOWICZ Tomasz (Pologne)	01.07.31.08.08	The liberalization of the Polish Energy Market Compared with EU Countries and Norway
Mme TSONEVA STOJANOVA Silviya (Bulgarie)	04.08.-30.09.08	Comparative Law in the area of Financial Instruments and Financial Markets
Mme MIKALONIENE Lina (Lituanie)	04.09.-31.10.08	The Main Commercial Partnership Legal Forms
Mme DAVERIO Francesca Chriara (Italie)	01.09.-31.10.08	L'Arbitrato e il Fallimento

### 4. Séjours de recherche

62 chercheurs étrangers et 34 résidents suisses ont fait, en 2008, un séjour de recherche à l'Institut d'une durée de 10 jours à 12 mois consécutifs.

Chercheurs de l'étranger	2008	2007
Afrique	0	2
Allemagne	14	2
Argentine	1	0
Australie	0	1
Belgique	0	2
Brésil	3	3
Canada	1	0
Chili	0	2
Chine	4	5
Croatie	1	1
Egypte	0	2
Espagne	5	8
Estonie	1	0
France	2	7



Grèce	1	2
Hongrie	1	0
Israël	5	0
Italie	6	7
Japon	0	1
Lituanie	0	1
Pays-Bas	0	3
Pologne	1	0
Portugal	0	1
Roumanie	5	3
Russie	0	2
Serbie & Monténégro	1	2
Tchéquie	0	1
Tunisie	1	1
Turquie	8	8
Vietnam	1	0
<i>Totaux</i>	<i>62</i>	<i>67</i>

## 5. Nombre de visiteurs de la bibliothèque

	2008	2007	2006	2005
Janvier	441	749	889	277
Février	519	656	796	336
Mars	383	616	1037	489
Avril	578	630	767	608
Mai	525	825	1077	643
Juin	523	675	813	629
Juillet	463	404	624	483
Août	417	392	689	564
Septembre	455	433	541	496
Octobre	632	645	630	466
Novembre	739	585	685	653
Décembre	399	296	485	550
<b>Total :</b>	<b><u>6074</u></b>	<b><u>6906</u></b>	<b><u>9033</u></b>	<b><u>6194</u></b>

## IV. Visibilité

### 1. Présentation des activités de l'ISDC par la Directrice

Présentation de l'ISDC aux Universités de Stanford, Cornell et Michigan, USA, 3-9 avril 2008 ;

Présentation des activités scientifiques de l'ISDC lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut de droit des Affaires à Aix en Provence, France, 16-17 mai 2008 ;

Présentation des activités de l'ISDC lors d'une conférence sur la numérisation des bibliothèques à la Bibliothèque nationale de France à Paris, 28 mai 2008 ;

Discours à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ISDC : *Rétrospective historique et perspectives d'avenir*, Lausanne, 28 août 2008 ;

*Presentation of the Swiss Institute of Comparative Law*, dans le cadre du Colloque *Private Wealth Management and Islamic Law*, organisé conjointement par l'Institut suisse de droit comparé et la STEP Association Suisse Romande, Genève, 7 octobre 2008 ;

Présentation des activités de l'ISDC lors des journées turco-suisse, Istanbul, Turquie, 29 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2008.

### 2. Participation des collaborateurs scientifiques de l'ISDC à des conférences pluridisciplinaires

Des collaborateurs scientifiques ont participé pour la deuxième année consécutive au colloque **SESEC VI (Sustainable Economic Solutions for Emerging Countries)**, organisé par la société GRANIT S.A. Group of Research and Applications in Nature, Innovation, Technologies, qui s'est déroulé au Musée Olympique, à Lausanne, les 11, 12 et 13 novembre 2008.

Monsieur Alberto Aronovitz a coordonné cette participation ; les thèmes suivants ont été traités :

- A. Aronovitz, *Legal Aspects of the Use of Solar Energy Over Polluting Energy Sources* ;
- J. Skala, *Sustainable Development and Human Rights* ;
- D. Solenik, *Claiming the Right to Be in Good Health : Legal Lessons of Chernobyl Catastrophe* ;
- M. Sychold, *Law's Role in Limiting Environmental Hazards and Negative Health Consequences*.

Des collaborateurs scientifiques ont participé au Colloque **Prévenir le jeu excessif dans une société addictive**, organisé par le Centre du jeu excessif au Centre Hospitalier et Universitaire Vaudois (CHUV) et par le Département de Psychiatrie de l'Université de Lausanne, qui s'est déroulé à Lausanne le 20 juin 2008. Monsieur Martin Sychold a coordonné cette participation ; les thèmes suivants ont été traités :

- L. Franck, *Legislating for Player Protection in France* ;
- K. Jeanneret-Druckman, *Legislating for Player Protection in the USA* ;
- E. Lein, *Legislation for Player Protection in Germany – The New Legislation 2008* ;
- E. Meurling, *Gambling Protection in Sweden* ;
- J. Skala, *How Can Legislation Help to Prevent Problem Gaming* ;
- M. Sychold, *Evaluation of Legislative Provisions against Gambling Addiction*.

### 3. Collaboration de l'ISDC au JurisClasseur de droit comparé

Les éditions *LexisNexis* ont confié à l'ISDC les mises à jour de certains fascicules du *JurisClasseur* de droit comparé, ainsi que la création de nouveaux fascicules consacrés à l'introduction générale aux systèmes juridiques de plusieurs pays. Le *JurisClasseur*, l'un des premiers acteurs français de l'information juridique pour les professionnels du droit, publie notamment le *JurisClasseur de droit comparé* qui rassemble les études des principes fondamentaux du droit privé de 50 pays, principalement en matière de droit de la famille et de droit patrimonial (capacité, mariage, divorce, adoption, succession...), ainsi que les règles de conflit applicables. Les fascicules de 19 pays ont été mis à jour par les collaborateurs de l'ISDC qui ont également rédigé des nouveaux fascicules pour 6 pays. Madame Elodie Maître Arnaud a assuré la coordination de cette collaboration.

- Les fascicules suivants ont été mis à jour en 2008 :

Canada, fasc. 1 et 2 (Shaheez Lalani et Alfredo Santos) ;

Danemark, fasc. unique (Elisabeth Meurling) ;

Grande Bretagne, fasc. 1 et 2 (Martin Sychold) ;

République tchèque, fasc. unique (Josef Skala) ;

Suède, fasc. unique (Elisabeth Meurling) ;

Suisse, fasc. 1 à 4 (stagiaires ISDC) ;

Uruguay, fasc. unique (Alberto Aronovitz) ;

USA, fasc. 1 et 2 (Karen Jeanneret-Druckman) ;

Allemagne, fasc. 1 à 3 (Eva Lein) ;

Autriche, fasc. 1 à 3 (Eva Lein) ;

Belgique, fasc. 1 à 3.2 (Laetitia Franck) ;

Canada, fasc. 3 à 5 (Shaheez Lalani) ;

Chili, fasc. unique (Alberto Aronovitz) ;

Colombie, fasc. unique (Alberto Aronovitz) ;

Algérie, fasc. 1 (Sami Aldeeb) ;

Hongrie, fasc. unique (Josef Skala) ;

Luxembourg, fasc. 1 et 2 (Laetitia Franck) ;

Norvège, fasc. unique (Elisabeth Meurling) ;

Panama, fasc. unique (Alberto Aronovitz) ;

Portugal, fasc. unique (Alfredo Santos).

- Les fascicules suivants ont été créés en 2008 :

Belgique, Introduction générale au système juridique (Elodie Maître Arnaud) ;

Espagne, Introduction générale au système juridique (Alberto Aronovitz) ;

Portugal, Introduction générale au système juridique (Alberto Aronovitz) ;

République tchèque, Introduction générale au système juridique (Josef Skala) ;

Pologne, Introduction générale au système juridique (Daria Solenik) ;

Hongrie, Introduction générale au système juridique (Daria Solenik).

### 4. Développement d'une nouvelle identité visuelle de l'ISDC

Une nouvelle identité visuelle de l'ISDC a été développée, sous la coordination de Madame Elodie Maître Arnaud. Un appel d'offre a été lancé au début de l'année 2008 auprès de trois agences de communication ; c'est la société Capt Communication et Design, basée à Bienne, qui a remporté ce mandat.

Le nouveau logo de l'ISDC se décline en rouge, noir et gris ; cinq livres représentent le savoir et les cinq continents, symboles de la richesse du fonds documentaire et de la diversité des prestations scientifiques réalisées quotidiennement, mais aussi de l'ouverture sur les systèmes juridiques du monde entier. La croix suisse rappelle quant à elle le rattachement de notre institution à la Confédération Helvétique.

Présentée au mois de septembre 2008, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut, la nouvelle identité visuelle a pour but de restituer une cohérence et une force identitaire à l'ensemble des supports de communication utilisés par l'ISDC. Ces supports de communication sont eux aussi peu à peu adaptés.

## 5. Présence de l'ISDC dans les médias

### - 25 ans de l'ISDC

Le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ISDC, célébré à la fin du mois d'août 2008, avait été annoncé aux médias. Le communiqué de presse et le discours inaugural de Mme la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, relayés par l'agence ATS, ont eu des retombées satisfaisantes dans la presse suisse romande :

« L'Institut suisse de droit comparé rayonne et célèbre ses 25 ans », *L'AGEFI*, 28 août 2008, p. 11 ;

« Un institut de classe mondiale à l'étroit », *24 heures*, 27 août 2008 ;

« L'ISDC fête son quart de siècle », *Le Temps*, 29 août 2008, page 9 ;

« Eveline Widmer-Schlumpf loue l'Institut de droit comparé », *Tribune de Genève en ligne*, 28 août 2008 ;

« Eveline Widmer-Schlumpf loue l'Institut de droit comparé », *Le Temps en ligne*, 28 août 2008 ;

« L'Institut suisse de droit comparé fête ses 25 ans », *Swissinfo.ch*, 28 août 2008.

### - Etude FNS menée notamment par Elodie Maître Arnaud

Mme Elodie Maître Arnaud a participé en 2005-2007 à une étude pluridisciplinaire financée par le Fonds national de la recherche scientifique (n° 108294) sur le thème *Applying Biometrics to Identity Documents : Technological, Legal and Security Challenges and Implications*. Les résultats de cette étude ont largement été repris dans les médias en 2008, à la suite d'une conférence présentant ces résultats, donnée dans le cadre du cycle des *Jeudis de l'ISDC*.

### - Etude sur les professions libérales

Le 19 mai 2008, l'Union suisse des professions libérales (USPL) a organisé à Berne une conférence de presse à laquelle ont participé des collaborateurs scientifiques de l'ISDC. L'USPL avait en effet mandaté l'ISDC en 2007 pour mener une étude sur le thème de l'accès des professions libérales aux marchés des pays membres de l'UE. Ce sont les conclusions de cette étude qui ont été présentées à la presse, en présence des représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH), de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), de l'Association suisse des gérants de fortune (ASG) et de la Fédération suisse des avocats (FSA).

« L'UE discrimine les professions libérales suisses », *Swissinfo*, 19 mai 2008.

« Accès au marché de l'UE entravé », *Le Nouvelliste*, 20 mai 2008.

### - Forum des 100

Mme Eleanor Cashin Ritaine a été choisie en 2008 pour le *Forum des 100* :

« Eleanor Cashin Ritaine, Sans frontières juridiques » in : *Forum des 100 Edition 2008 – 100 personnalités qui font la Suisse romande*, *l'Hebdo*, semaine du 22 mai 2008, p. 117.

- **Divers**

Le Centre français de droit comparé avait, fin 2007, offert à l'ISDC une colonne dans sa newsletter (versions papier et électronique) pour présenter ses activités :

« L'Institut suisse de droit comparé » (par Elodie Maître Arnaud) in : *La lettre du Centre français de droit comparé*, janvier 2008, p. 6-7.

M. Martin Sychold a été amené à répondre aux questions du journal *24 heures* quant aux pratiques étrangères relatives à l'imprescriptibilité des crimes pédophiles :

« La Suisse serait bien la seule à pratiquer l'imprescriptibilité », *24 heures*, 25 novembre 2008.

## **6. Citations de l'ISDC dans des publications scientifiques**

B. Volders, I. Veillard, « Les actions de groupe en Europe, La traversée de l'Atlantique aurait-elle adouci le « Monstre à la Frankenstein » ? », *Revue de jurisprudence commerciale*, vol. 2008/ 2 (mars-avril) ;

Daphna Kapeliuk, *On Arbitration and Adjudication*, Publication de The Harry and Michael Sacher Institute for Legislative Research and Comparative Law, Jerusalem, 2008.

## V. Conseil et Comité de l'Institut

### Membres du Conseil de l'ISDC

\*Membres du Comité

#### Représentants des Universités et des Hautes Écoles

Claire HUGUENIN, Professeure, Université de Zurich

Bruno HUWILER, Professeur, Université de Bâle

Susan KILLIAS, Secrétaire générale, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Alfred KOLLER, Professeur, Université de Saint-Gall

Peter V. KUNZ, Professeur, Université de Berne

Alexander MARKUS, Professeur, Université de Berne

Hansjörg PETER, Professeur, Université de Lausanne

Jörg SCHMID\*, Professeur, Université de Lucerne

Franz WERRO\*, Professeur, Université de Fribourg

Pierre WESSNER\*, Professeur, Université de Neuchâtel

Bénédict WINIGER, Professeur, Université de Genève

#### Représentants des administrations fédérale et cantonale

Jacqueline CORTESI-KÜNZI, Chef de section, Administration fédérale des finances

Fabrice FILLIEZ, Ministre, Bureau de l'intégration

Eric GOLAZ, Chef de service, Etat de Vaud

Kathrin KLETT, Juge fédérale, Tribunal Fédéral

Michael LEUPOLD\*, Directeur, Office fédéral de la Justice

Paul SEGER\*, Directeur, Direction du droit international public

Karine SIEGWART, Collaboratrice, Office fédéral de l'environnement

Hanspeter TSCHÄNI, Collaborateur, Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)

Daniel ZIMMERMANN, Collaborateur, Office fédéral de la Culture

#### Représentants du secteur privé

Dominique BROWN-BERSET\*, Avocate, Brown & Page

Thomas PLETSCHER, Membre de la direction, Economiesuisse

## VI. Collaborateurs de l'Institut

### 1. Liste des collaborateurs de l'ISDC en 2008

#### **Direction**

Eleanor Cashin Ritaine, directrice

Alfredo Santos, chef de la division Bibliothèque (depuis le 1.04.2008)

François Chapuis, chef de la division Ressources et services (depuis le 1.09.2008)

#### **Marketing et communication**

Elodie Maître Arnaud, responsable marketing et communication

#### **Division scientifique**

Sami Aldeeb, collaborateur scientifique, droits musulman et arabe

Alberto Aronovitz, collaborateur scientifique, droits hispanophones et droit israélien

Karen Jeanneret-Druckman, collaboratrice scientifique, droits américain et des pays de Common Law

Andreas Fötschl, collaborateur scientifique, droit autrichien et droit norvégien (depuis le 1.11.2008)

Laetitia Franck, collaboratrice scientifique, droit français et droits francophones (depuis le 1.02.2008)

Shaheezalalani, collaboratrice scientifique, droit canadien (jusqu'au 30.11.2008)

Eva Lein, collaboratrice scientifique, droit allemand et droit européen, responsable section « droits continentaux et droit européen »

Elisabeth Meurling, collaboratrice scientifique, droit des pays scandinaves et droit international privé

Gian Paolo Romano, collaborateur scientifique, droit italien et droit international privé, responsable section « droit international privé »

Harro von Senger, expert en droit chinois

Josef Skala, collaborateur scientifique, droits d'Europe centrale et orientale

Daria Solenik, juriste, droits d'Europe centrale et orientale (depuis le 1.08.2008)

Martin Sychold, collaborateur scientifique, droits anglophones et des pays de Common Law, responsable section « Common Law et systèmes mixtes »

#### **Division Bibliothèque**

Sarah Amsler, bibliothécaire

Eveline Burkhard, bibliothécaire

Andrea Cantinotti, bibliothécaire

Caroline Christiansen, bibliothécaire, responsable du service des ressources continues

Mostapha Najem, bibliothécaire

Céline Porret, bibliothécaire

Sadri Saieb, bibliothécaire

Christiane Serkis, bibliothécaire

Hubert Schmutz, bibliothécaire, responsable du service des acquisitions

Weiling Tang, bibliothécaire

Hanna Wojcik, bibliothécaire, responsable du service du catalogue

#### **Division ressources et services**

Beatrice Angehrn, secrétaire

Monique Bassin, secrétaire

Chantal Berger, réceptionniste

Jean-Marc Bossy, spécialiste technique (jusqu'au 29.02.2008)

Martine Do-Spitteler, secrétaire

Cécile Fornerod, secrétaire (depuis le 1.12.2008)

Christophe Genoud, responsable technique

Ulrich Koch, spécialiste finances  
Dominique Rey, responsable informatique  
Catherine Risse, secrétaire ressources humaines

## 2. Direction

Mme Eleanor Cashin Ritaine a obtenu un *Executive MBA in Corporate Finance*, HEC (Lausanne) ; Elaboration d'une stratégie pour la numérisation du fonds documentaire de l'ISDC (35 pages).

M. Alfredo Santos a été nommé chef de la bibliothèque et membre de la direction au 1<sup>er</sup> avril 2008.

M. François Chapuis a obtenu un *Master en administration publique* (MPA/IDHEAP, Lausanne). Il a été nommé sous-directeur (chef division Ressources et services) et membre de la direction au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

## 3. Personnel

Mme Laetitia Franck, juriste française, a été engagée au 1<sup>er</sup> février 2008 pour occuper le poste de collaboratrice scientifique, responsable du droit francophone.

M. Jean-Marc Bossy, collaborateur technique, a cessé ses activités au 29 février 2008.

Mme Daria Solenik, juriste biélorusse, a été engagée au 1<sup>er</sup> août 2008 pour occuper le poste de juriste, co-responsable des droits d'Europe centrale et orientale.

M. Andreas Fötschl, juriste autrichien, a été engagé au 1<sup>er</sup> novembre 2008 pour occuper le poste de collaborateur scientifique, co-responsable des droits germanophones et scandinaves.

Mme Shaheeza Lalani, juriste canadienne, a démissionné au 30 novembre 2008 pour occuper un poste de Director of Studies of the MLCBP proposé à l'Université de Fribourg.

Mme Cécile Fornerod, licenciée en lettres, a été engagée au 1<sup>er</sup> décembre 2008 pour occuper un poste de secrétaire.

Mme Monique Bassin, secrétaire, a quitté ses fonctions de secrétaire au terme de son mandat le 31 décembre 2008.

Mme Christiane Serkis, bibliothécaire, a obtenu un Diplôme en recrutement et sélection du personnel délivré par la Société suisse des employés de commerce de Lausanne (SEC).

M. Sadri Saieb, bibliothécaire, a obtenu le diplôme universitaire en droit du sport de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) ; rédaction d'un mémoire sur *Le statut juridique de l'arbitre de football*.

## 4. Commission du personnel (ComPers)

La ComPers est maintenant en effectif complet, sa composition est la suivante :

- Alberto Aronovitz – représentant de l'équipe scientifique,
- Sadri Saieb – représentant de l'équipe de la bibliothèque,
- Martine Do – représentante de l'équipe des services centraux.



La ComPers s'est évertuée à établir une collaboration constructive dans l'intérêt de tous. Sur demande de la directrice, la ComPers a notamment organisé, courant décembre, une consultation générale du personnel sur des points concernant les conditions de travail et le climat ambiant.

## **5. Stagiaires (rémunérés par l'ISDC)**

M. Andrei Rodionov, juriste russe, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2008.

Mme Thi Nhan Nguyen, juriste vietnamienne, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2008.

Mme Sarah Lacrampe, juriste française, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2008.

Mme Valentina Cartia, juriste italienne, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2008.

Mme Corinne Salamin, bibliothécaire suisse, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2008.

Mme Marjolaine Roccati, juriste française, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2008.

M. Rocco Pietrantuono, juriste suisse, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2008.

## **6. Stagiaires (financés par des tiers)**

Dans le cadre du partenariat avec l'Office fédéral de la justice (OFJ), les stagiaires-juristes de l'OFJ ont la possibilité d'effectuer un stage à l'Institut d'une durée nouvellement fixée à trois semaines. Au total, cinq personnes ont pu profiter de cette possibilité de formation.

Mme Anna Erdödi, juriste hongroise, a effectué un stage du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 2008 grâce à une bourse du programme Leonardo da Vinci (Bourse de mobilité offerte par la Commission européenne aux étudiants qui souhaitent réaliser une formation professionnelle à l'étranger).

## VII. Finances et organisation

### 1. Finances

Le « Nouveau modèle comptable de la Confédération » (NMC), entré en vigueur en 2007, a fait ses preuves. Une des principales nouveautés consistait en l'introduction de l'imputation des prestations entre les offices de la Confédération. En qualité de bénéficiaire de prestations, l'Institut consomme principalement des prestations de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT), ainsi que de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ; mais c'est surtout en sa qualité de fournisseur de prestations que l'Institut est pleinement concerné par ce nouveau système.

Les rubriques sont réparties en trois catégories :

- avec incidence financière ;
- avec imputation des prestations ;
- sans incidence financière.

#### 1.1 Compte d'Etat 2008

Compte tenu des changements de rubriques intervenus avec la mise en place du NMC, nous avons introduit, à titre comparatif, les résultats de l'année 2007 dans le tableau ci-dessous.

	CE2007	Budget 2008	CE2008	Diff Budget/CE08
<b>Total charges</b>	<b>6'945'864</b>	<b>7'463'000</b>	<b>7'080'253</b>	<b>-382'747</b>
<b>Charges (avec incidence financière)</b>	<b>6'807'000</b>	<b>7'018'400</b>	<b>6'681'811</b>	<b>-336'589</b>
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	4'523'472	4'725'500	4'470'780	-254'720
Autres charges de personnel	28'723	35'300	35'300	0
Informatique	311'147	355'000	273'130	-81'870
Charges de conseil	76'072	102'500	102'500	0
Autres charges d'exploitation	1'867'586	1'800'100	1'800'100	0
<b>Charges (avec imputation des prestations)</b>	<b>132'364</b>	<b>299'300</b>	<b>258'942</b>	<b>-40'358</b>
Autres charges de personnel	580	0	0	0
Informatique	28'469	179'200	174'574	-4'626
Autres charges d'exploitation	103'315	120'100	84'368	-35'732
<b>Charges (sans incidence financière)</b>	<b>6'500</b>	<b>145'300</b>	<b>139'500</b>	<b>-5'800</b>
Amortissements	6'500	10'000	4'250	-5'750
Attribution à des provisions (solde horaire accumulés)	0	135'300	135'250	-50
<b>Total recettes</b>	<b>1'780'403</b>	<b>2'565'800</b>	<b>1'549'766</b>	<b>-1'016'034</b>
<b>Recettes (avec incidence financière)</b>	<b>969'856</b>	<b>680'000</b>	<b>1'039'412</b>	<b>359'412</b>
Emoluments	772'397	600'000	862'480	262'480
Taxes	190'445	72'800	170'173	97'373
Autres recettes	7'014	7'200	6'759	-441
<b>Recettes (avec imputation des prestations)</b>	<b>810'547</b>	<b>1'885'800</b>	<b>510'354</b>	<b>-1'375'446</b>
Emoluments	810'547	1'885'800	510'354	-1'375'446
<b>Recettes (sans incidence financière)</b>	<b>12'404</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Réduction des provisions (soldes horaires accumulés)	12'404	0	0	0

## 1.2. Différences entre budget et compte d'Etat 2008

### 1.2.1 Compte de résultat – Charges

Les articles principaux sont constitués par : *Salaires du personnel, Autres charges de personnel, Informatique, Conseils et Autres charges d'exploitation.*

- **Salaires du personnel**

La diminution des charges des salaires et charges sociales du personnel par rapport au budget 2008 s'élève à Fr. 254 720, soit 5,4%. Elle est la conséquence de postes de travail n'ayant pas encore pu être repourvus.

- **Autres charges de personnel**

Ce crédit est consacré à la formation et au perfectionnement du personnel, ainsi qu'aux frais de recherche par voie d'annonce.

- **Informatique**

La diminution des charges du crédit informatique s'élève à Fr 81 870, soit 23,1%. Elle est due principalement au non-équipement de postes de travail encore vacants, ainsi qu'à la diminution temporaire du montant des contributions dues au Réseau romand des bibliothèques (autre clé de répartition pour 2008).

- **Conseils**

Dans le cadre des demandes d'avis de droit, l'Institut a dû recourir aux services de plusieurs experts étrangers.

- **Autres charges d'exploitation**

La plus grande partie de ce crédit (73,6%) concerne le budget de la bibliothèque et doit permettre de tenir à jour l'important fonds documentaire malgré l'augmentation des prix de la littérature juridique. Ce crédit permet de garantir la qualité des collections que la bibliothèque doit tenir à disposition de la communauté scientifique, de l'administration et des praticiens.

### 1.2.2 Compte de résultat – Produits

La structure des recettes de l'ISDC est principalement composée des émoluments perçus lors de l'établissement d'avis de droit (pour la clientèle privée et pour la Confédération sous la forme du nouveau système d'imputation des prestations), ainsi que des remboursements de frais pour colloques, travaux de recherche ou photocopies.

- **Emoluments**

L'estimation des recettes, découlant de l'établissement d'avis de droit, ne peut être déterminée avec exactitude au moment du dépôt du budget. Les recettes pour avis de droit fournis à des tiers ont été supérieures de Fr. 262 480, ou 43,8%.

- **Remboursement de frais**

Les recettes ont été supérieures de Fr. 97 373, ou 133,8%. Comme par le passé, il n'est pas possible de déterminer d'avance avec précision le montant exact des remboursements pour frais de colloques, de même que le nombre de recherches documentaires ou de photocopies au moment du dépôt du budget.

### 1.2.3 Particularités par rapport au compte d'Etat

Dans le cadre du projet de réforme de l'Institut, il est prévu la création d'un portail internet ainsi que la numérisation de tout ou partie du fonds documentaire de l'ISDC. Un contrat de prestations, à hauteur de Fr. 100 000, a été passé en cours d'année avec l'OFIT et a permis de réaliser l'étude de faisabilité.

### 1.3 Mise en compte des prestations

En qualité de bénéficiaire de prestations, le montant planifié se répartit principalement entre les prestations apportées par l'OFIT (informatique) et celles de l'OFCL (matériel de bureau, mobilier, publications). La diminution des charges s'élève à Fr. 40 358, soit 32,3% ; elle est la conséquence de la non-utilisation d'une partie de ces crédits (mobilier, bureautique).

En qualité de fournisseur de prestations, l'Institut est mandaté par la Confédération (services du Parlement, départements, offices et tribunaux) pour l'établissement d'avis de droit, représentant un montant planifié de Fr. 1 885 800. Les recettes ont été inférieures de Fr. 1 375 446, ou 72,9%, et n'ont pas atteint le volume escompté. Le nombre de demandes d'avis de droit fourni à la Confédération varie très fortement d'une année à l'autre (nombre d'avis facturés : 31 en 2006, 7 en 2007, 19 en 2008) et n'est pas planifiable au moment du dépôt du budget. Le montant des recettes dépend également de la complexité des avis de droit (nombre d'heures facturées).

## 2. Perspectives

### 2.1 Tâches / Mission

L'Institut a entrepris un projet de révision de ses statuts dans le but de réaliser un transfert dans le 3<sup>e</sup> cercle. En décembre 2008, la Cheffe du DFJP a décidé de geler le projet de transfert mais de poursuivre la réforme législative (réorganisation des structures de décision ; exemption du principe de produit brut) afin de donner les moyens organisationnels et financiers à l'ISDC pour accomplir ce transfert ultérieurement.

### 2.2 Dépenses

Pour faire face au développement des tâches de l'Institut et assurer la qualité de ses services, une augmentation des crédits de rétribution du personnel serait nécessaire (il s'agira dans un premier temps de l'équivalent de deux postes à temps complet).

L'augmentation des coûts d'acquisition des ouvrages juridiques et des frais d'abonnement aux publications périodiques, nécessaires à nos activités quotidiennes, nous obligera à réadapter nos demandes budgétaires pour ne pas devoir renoncer à certaines acquisitions et garantir ainsi la qualité irréprochable des prestations scientifiques.

Dans le domaine des investissements, il s'agit de planifier les coûts de construction d'un nouveau bâtiment, car les surfaces actuellement disponibles dans la bibliothèque seront occupées dans un délai de 3 à 4 ans, rendant impossible la poursuite de l'exploitation des fonds documentaires. Les coûts estimés à ce jour sont de l'ordre de 18 Mio, dont 50% seraient à charge de la Confédération, par analogie avec les précédents accords conclus avec l'Etat de Vaud.

Des investissements seront également nécessaires pour poursuivre le projet de numérisation d'une partie des ressources documentaires.

## 2.3 Recettes

Une politique marketing plus ciblée, la recherche de nouveaux segments de clientèle, le développement de nouveaux produits doivent permettre à l'Institut d'augmenter progressivement les recettes des avis de droit pour tiers.

En ce qui concerne les avis de droit établis pour la Confédération, on peut s'attendre à une stabilisation égale au niveau de 2008, puis progressivement à une augmentation des demandes, compte tenu des aspects juridiques toujours plus complexes rencontrés dans l'élaboration des projets législatifs ou dans des affaires impliquant nos autorités.

## 3. Exploitation

La dernière phase de réorganisation des bureaux et des espaces consacrés aux collections bibliographiques a été réalisée. Ces transformations ont permis, entre autres, le regroupement sur un même étage de l'ensemble des collaborateurs scientifiques ainsi que des stagiaires-juristes.

L'inondation des sous-sols du bâtiment de l'ISDC constitue l'événement majeur à retenir. Dans la nuit du 26 au 27 juillet 2008, suite à de violents orages sur la région, le niveau de l'eau s'écoulant dans la rivière La Chambronne s'est brutalement élevé, inondant la galerie technique reliant les bâtiments situés sur le campus de l'Université. La porte reliant notre bâtiment à cette galerie n'a pas pu contenir la montée des eaux et tous nos sous-sols ont été noyés sous ~70 cm d'eau et de boue. Une partie des objets stockés en réserve (mobiliers, matériel de bureau, publications de l'ISDC), de même que tous les rayons inférieurs de notre *Compactus* archives ont été détruits. De nombreuses installations techniques ont également été fortement endommagées ; la bonne marche du service n'a toutefois pas été perturbée grâce à la grande disponibilité et à l'engagement exemplaire d'une partie du personnel de l'Université et de l'ISDC. La remise en état complète a nécessité plusieurs semaines de travaux ; des mesures de préventions ont été prises (installation de détecteurs d'inondation, étanchéité des portes, etc.).

## 4. Informatique

Suite à de graves abus constatés sur les ordinateurs en accès public, et malgré le renouvellement et l'application des directives sur l'utilisation des moyens informatiques, un filtrage complet du trafic internet a dû être mis en place. Il concerne les sites de type :

- pornography,
- peer-to-peer,
- social networking,
- online games,
- dating,
- chat,
- etc.

L'augmentation incessante du trafic email a pour corollaire un engorgement des systèmes de sauvegarde ; une solution de stockage dédiée (NAS) a été mise en place en milieu d'année.

La gestion applicative des logiciels clients de sécurité a été outsourcée en cours d'année pour des raisons de coût et de maintenance.

Division bibliothèque : une opération de modernisation à mi-vie a été réalisée sur tout le parc. Le client *VIRTUA consortium* a été installé en fin d'année.

Division juridique : l'ensemble du matériel a été redistribué et mis à jour suite au déménagement intégral des services juridiques et ressources & services.

L'institut a déployé *Windows server 2008* en avant-première sur le réseau de l'UNIL. La phase d'intégration s'est terminée de manière satisfaisante.

## VIII. Association des Alumni et Amis de l'Institut suisse de droit comparé (AiSDC)

### 1. Activités

Le Comité de l'Association des Alumni et Amis de l'Institut (ci-après AiSDC) s'est réuni quatre fois durant l'année (les 23 janvier, 23 juin, 28 août et 4 décembre).

Durant cette année, un effort particulier a été porté sur le recrutement de nouveaux « ambassadeurs » et a porté ses fruits, puisque sept nouveaux ambassadeurs se sont ajoutés aux onze autres.

La mise en place du Prix AiSDC a occasionné de nombreux contacts avec des experts extérieurs, de même qu'elle a nécessité l'organisation d'un système de lecture des quatre travaux candidats entre le président et deux membres du Comité. Le Prix a été décerné pour cette première fois à Monsieur Ian CURRY-SUMNER, Docteur en droit, pour sa thèse intitulée *All's well that ends registered ? : the substantive and private international law aspects of non-marital registered relationships in Europe : a comparison of the laws of Belgium, France, The Netherlands, Switzerland and the United Kingdom*. La remise du Prix s'est déroulée lors de l'ouverture officielle des festivités à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut (28-30 août).

Lors de ce même anniversaire, et en préambule aux dites festivités, s'est également tenue l'Assemblée générale réunissant le Comité, certains ambassadeurs et membres (23 personnes au total). Bon nombre de pays étaient représentés, comme en atteste l'énumération suivante : Allemagne, Canada, Espagne, Estonie, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suède, Turquie.

Parmi les points principaux discutés, tant en séance de Comité (précédant la séance de l'Assemblée générale), qu'en Assemblée générale, on retrouve la nécessité de :

- faire avancer des collaborations (entre l'Institut et d'autres institutions), initiées par les membres et ambassadeurs dans leurs pays respectifs,
- rendre plus visible l'Association, d'une part sur le site Web de l'Institut en mettant à disposition toutes les informations dans les quatre langues du site, et d'autre part par le biais de l'annonce des événements se déroulant à l'Institut et retransmis sur des blogs juridiques ou des publications accessibles sur Internet.

### 2. Nouvelles des membres

En 2008, 20 nouveaux membres ont été admis au sein de l'Association, ce qui porte à 76 le nombre total de membres ; parmi les nouveaux membres, deux sont des membres collectifs. Les nouveaux membres ont été recrutés soit parmi les boursiers de l'année, soit parmi d'anciens visiteurs revenus à l'ISDC (notamment à l'occasion des festivités pour son 25<sup>e</sup> anniversaire), ou encore parmi les participants aux *Jeudis de l'ISDC*.

### 3. Comptes de l'AiSDC

Le solde au 31 décembre 2008 est de CHF 9'177,89 ; la rentrée totale pour cette année représente CHF 5'536,50.- (intérêts compris). Du côté des dépenses, deux sommes conséquentes ont servi d'une part à contribuer au 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut (CHF 3'000.-) et d'autre part à financer le Prix AiSDC (CHF 3'000.-).